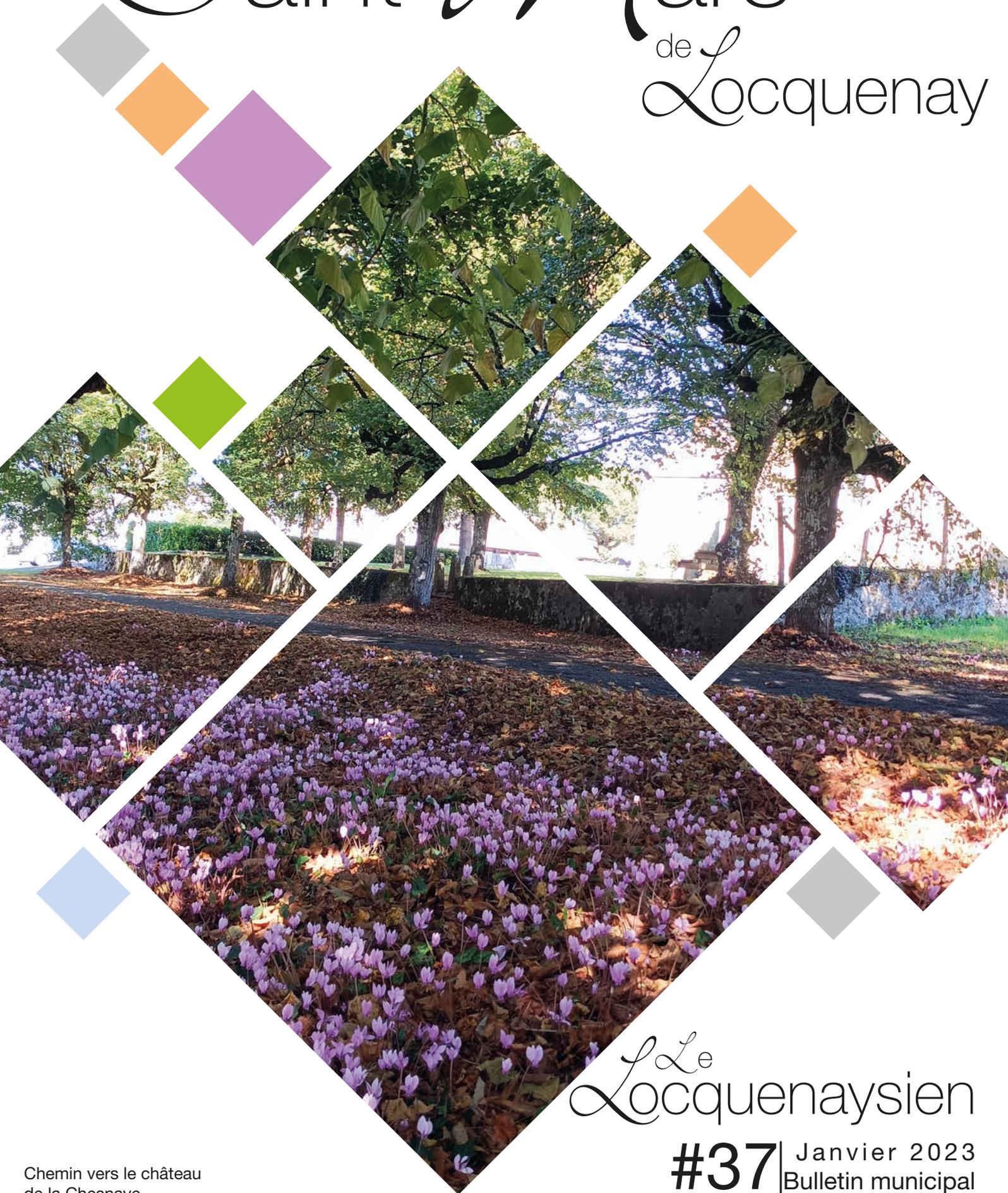


Saint-Mars de Locquenay



Le
Locquenaysien

#37 | Janvier 2023
Bulletin municipal



Les Mots du Maire

Chers Locquenaysiennes et Locquenaysiens,

Nous voici arrivés presque à mi-mandat !

Mais c'est seulement cette année que nous pourrons nous rencontrer pour la première fois, le samedi 21 janvier à 10h30 au vœux du Maire et de la municipalité.

C'est un moment, je l'espère, attendu par les administrés et les élus pour partager un moment amical et échanger sur nos actions et projets. Tous les habitants, membres d'associations et nouveaux résidents sont invités pour célébrer cette nouvelle année.

L'année écoulée a été marquée par des difficultés particulières. Le Covid toujours présent nous rappelle régulièrement l'attention que nous devons à notre entourage et nos proches.

L'envolée des prix de l'énergie et l'inflation menacent l'équilibre financier des foyers, des communes et intercommunalités, nécessaire au maintien des services publics et des investissements attendus par nos concitoyens.

D'autres contraintes sont apparues cette année, notamment en matière d'aménagement du foncier. Par exemple, la mise en œuvre du principe de « Zéro artificialisation nette » (ZAN), par plusieurs décrets publiés en 2022, a soulevé des problèmes pour nous, communes rurales, notamment au niveau du PLUI qui limitera considérablement les expansions foncières.

La canicule et la sécheresse de cette année nous ont alertés et nous avons entamé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de l'état, afin que les sinistrés puissent à terme faire les démarches auprès de leur assurance. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite de la procédure.

Enfin, la guerre est revenue sur le continent européen en 2022. La commune et les habitants ont fait preuve d'une solidarité exceptionnelle envers les Ukrainiens, par la collecte de dons et l'accueil de réfugiés dans les deux anciens appartements du presbytère vides depuis plusieurs années.

Malgré tout cela et l'enchaînement des crises, la municipalité a travaillé d'arrache pied pour faire avancer les dossiers. Vous verrez, à travers ce bulletin, les nombreux travaux réalisés cette année et les projets mis en place.

L'adressage marque cette année, où le travail est en phase finale pour les élus. Les habitants concernés par un changement d'adresse administrative ont été informés par courrier dès début novembre. Les premières pancartes gratuites sont à retirer à la Mairie et doivent être apposées de façon visible de la voirie communale dès que possible.

Les chiffres du recensement de janvier 2022 sont tombés, la population totale compte désormais 579 âmes contre 560 en 2014. L'immobilier est assez dynamique en cette période et peu de maisons sont à vendre en ce moment ou trouvent un acquéreur rapidement.

Je tiens à remercier vivement tous les acteurs du milieu associatif et bénévoles qui œuvrent à préparer de multiples activités dans notre commune. Cela est une grande richesse qui permet à la population de se retrouver à souhait et de partager de précieux instants. Venez, participez et agissons ensemble...

N'oublions pas le respect des uns et des autres, des valeurs de la République : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Elles nous permettent malgré nos divergences d'opinions de vivre paisiblement en communauté.

Je fais le vœu que nous nous respections dans notre diversité, veillons à prendre soin les uns des autres... Je vous souhaite bonne lecture et mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Vincent Barraix,
maire

L'ÉQUIPE D'AGENTS municipaux

ADMINISTRATION

Christine MATHIEU (temps plein)
Secrétaire, rédactrice
et responsable RH



PROPRETÉ DES BÂTIMENTS et CANTINE SCOLAIRE

Chantal DELAROUÉ (temps plein)
Agent technique



ACCUEIL, SUIVI CANTINE, ÉTAT CIVIL

Philippe JEANNE
Contractuel renouvelé pour 6 mois (20h semaine).
Accueil du public, réservations cantine...



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS, VOIRIES et ESPACES VERTS

Jérôme PAYEN (temps plein)
et **Dominique POUPIN** (½ temps)
Agents techniques polyvalents contractuels

La commune compte 6 agents en fonction qui assurent les services de 4 postes équivalents en temps plein de la commune, leur présence au quotidien permet d'assurer le bon fonctionnement de la municipalité :

- entretien des bâtiments, des voies et chemins, fleurissement,
- état civil et services aux administrés, gestion des actes administratifs,
- gestion de l'école et de la cantine scolaire,
- relations avec la préfecture, la communauté de commune, et des divers organismes d'état...

Le jeune apprenti jardinier paysagiste, Noah Derouineau, a réussi son CAP. Il a quitté le personnel communal en juillet pour un nouveau contrat BP chez un nouvel employeur. Nous lui souhaitons une belle réussite.

**Avec tous nos remerciements
pour leur investissement**

L'équipe municipale

SOMMAIRE

Votre commune	2 à 15
Infos pratiques	3
La Culture et le Patrimoine	8 à 12
Les Écoles	13 et 14
Les associations, ce sont...	18 et 19
Les travaux réalisés	20 à 25
Les aides	26 à 28
Le Gesnois Bilurien	29
Mots fléchés	30
Les Artisans et Commerçants	31

Mairie

Ouverture du secrétariat

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	sur rendez-vous	Ouvert au public de 9 h à 12 h		sur rendez-vous	Ouvert au public de 9 h à 12 h
Après-midi		sur rendez-vous			

Permanence du Maire et des adjoints : samedi de 10 à 12 h, ou sur rendez-vous le reste de la semaine.

☎ 02 43 35 44 07

✉ mairiestmarsdelocquenay@wanadoo.fr

📘 www.facebook.com/SaintMarsdeLocquenay/

🐦 twitter.com/mairie_smdl

🌐 www.cc-gesnoisbilurien.fr/communes/saint-mars-de-locquenay

École St Mars de Locquenay

Directrice M^{me} BUNEL

☎ 02 43 35 69 17

✉ ce.07210371@ac-nantes.fr

École Volnay

Directrice M^{me} Ollivier

☎ 02 43 35 69 92

✉ ce.0720383a@ac-nantes.fr

Cantine

St Mars de Locquenay

✉ cantinesml@orange.fr

Les risques téléphoniques et Informatiques

L'hameçonnage est une escroquerie qui consiste à tromper les gens pour qu'ils partagent des informations sensibles, telles que des identifiants, mots de passe et des numéros de carte bancaire. Il existe plusieurs façons d'attraper une victime, mais une tactique d'hameçonnage spécifique a le vent en poupe. Les victimes reçoivent un e-mail ou un SMS qui imite (ou "usurpe l'identité de") une personne ou une organisation à laquelle elles font confiance, comme un collègue, une banque ou un bureau gouvernemental. Quand la victime ouvre l'e-mail ou le SMS, elle y trouve un message inquiétant qui joue sur la peur pour l'empêcher de raisonner. Ce message demande à la victime de se rendre sur un site Internet et d'exécuter immédiatement une action ou, dans le cas contraire, d'en subir des conséquences.

- N'ouvrez pas les e-mails des expéditeurs que vous ne connaissez pas.
- Ne cliquez jamais sur un lien contenu dans un e-mail sauf si vous savez exactement ce qu'il contient.
- Si l'on vous demande de fournir des informations sensibles, vérifiez l'URL de la page sans cliquer dessus pour vérifier si elle commence par "HTTPS" au lieu de "HTTP". Le "S" signifie "sécurisé".



En cas de litige, pensez au conciliateur de justice

Permanences mensuelles les plus proches :

✉ patrice.nauveau@conciliateurdejustice.fr

BOULOIRE - Mairie 02 43 63 10 90
1^{er} mardi : 9h - 12h sur rendez-vous.

SAINT-CALAIS - Mairie 02 43 63 15 15
1^{er} mardi : 14h - 17h sur rendez-vous.

✉ joel.trehoux@conciliateurdejustice.fr

MONTFORT LE GESNOIS
Centre social 02 43 76 70 25
3^{ème} lundi : 9h - 12h sur rendez-vous.

✉ richard.maurin@conciliateurdejustice.fr

PARIGNÉ L'ÉVÊQUE - Mairie 06 20 64 24 51
1^{er} jeudi 9h-12h sur rendez-vous.



NOTRE COMMUNE ET... L'ÉTAT CIVIL



Naissance

Toutes nos félicitations

Le 13 février :

Élise Lucie Christelle Claudine MOINEAU

filles de Aurélien MOINEAU et Lucie PARIS

Le 6 juin :

Lucas Léon LEMEUNIER

filles de Nicolas LEMEUNIER ET Solène BOUTTIER

Le 3 juillet :

Mayson Cyril Didier Bernard HARRANT CABARET

filles de Curtis HARRANT et Coline CABARET

Le 17 septembre :

Tom Jacques Patrick BRAYER

filles de Arnaud BRAYER et Julie SOYER

Mariage

Tous nos meilleurs vœux
de bonheur

Le 11 juin :

Aurélien MOINEAU et Lucie PARIS



Décès

Toutes nos condoléances
aux familles

Le 27 juin Jean-Patrick CHESNIER



Le 27 décembre 2022

Jean-Louis HATTRY nous a quittés trop tôt. Hommage de la part de la commune qu'il a servi pendant 32 ans en tant qu'agent technique. Il n'a malheureusement pas pu profiter comme il le méritait de sa retraite. Ton humeur joviale, tes histoires ont marqué la mairie de tes rires, qui résonneront dans ses murs et dans les oreilles des personnes qui te sont familières. Repose en paix.



Assistante maternelle

M^{me} Lalouse Emilie02 43 35 70 19

1, rue de La Fontaine Saint-Médard

M^{me} Niqueux Sonia06 78 61 23 85

2, impasse des Manières (via la Route des Zigous) - Lieu-dit "La Vinette"



Les DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Recensement, JDC et service national

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser à la mairie de sa résidence pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'ins-

crire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Passeport et carte d'identité

Pour vos démarches de cartes d'identité ou passeport vous pouvez dorénavant prendre rendez-vous en ligne sur la commune de Montfort le Génois en ligne sur le lien suivant : <https://app.synbird.com/72450-montfort-le-geinois-mairie...>

Pour les pré-demandes il faut le faire sur le service en ligne de l'ANTS.



Pour vous aider dans cette démarche, pensez à la Maison France Service au Breil-sur-Mérize à la Salle Polyvalente (02 72 88 03 62).

Service de Proximité médical

À destination des patients sans médecin traitant en Sarthe et pour faire face à la désertification médicale, particulièrement sévère dans notre département, le Service Médical de Proximité (SMP) a ouvert ses portes en plein centre ville du Mans depuis le 25 août 2022.

**Horaires d'ouverture du
Service Médical de Proximité - Parc De Tessé,
27 A, avenue de Paderborn- 72100 Le Mans**
du lundi au vendredi, de 8 h 30 - 13 h et 14 h - 19 h.

 Prise de rendez-vous au : 02 59 29 01 30

ou par internet via l'application <https://clickdoc.fr/> (pour les patients déjà connus du service).

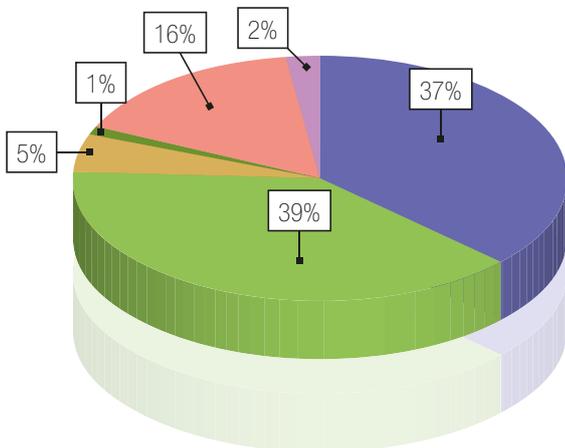


LE BUDGET COMMUNAL 2022

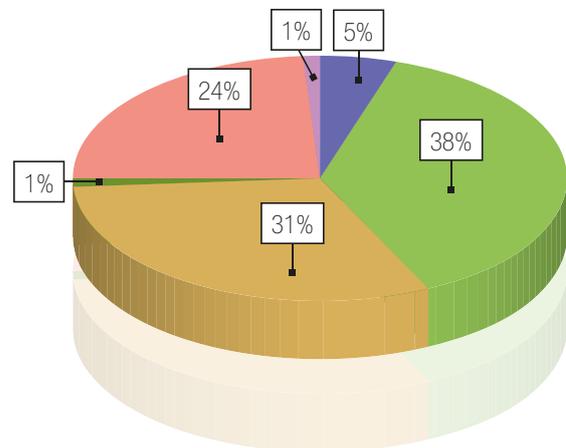
(Conformément aux délibérations de l'année 2022)

Budget de fonctionnement

Dépenses	Montant en €
Charges à caractère général	197 998,88
Charges de personnel et frais assimilés	208 288,14
Atténuations de produits	28 634,00
Opérations d'ordre	4 092,70
Autres charges de gestions courantes	83 637,00
Charges financières	7 508,95
Charges exceptionnelles	150,00
Dotations aux amortissements et provisions	100,00
Total	530 409,67

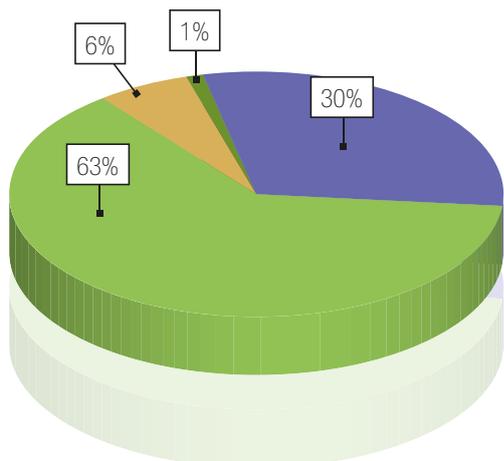


Recettes	Montant en €
Atténuation de charges	7 700,91
Produits de services	24 725,00
Impôts et Taxes	200 342,08
Dotations subventions	162 652,00
Produits exceptionnels	2 396,20
Autres produits de gestion	6 001,00
Excédent de fonctionnement	126 592,48
Total	530 409,67

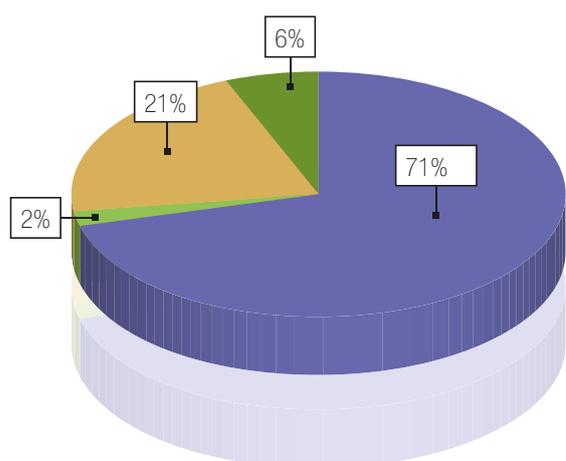


Budget d'investissement

Dépenses	Montant en €
Emprunts	14 746,77
Immobilisations incorporelles	2 635,20
Travaux	77 406,10
Équipement	162 181,01
Dotation Fonds divers	0,00
Total	256 969,08



Recettes	Montant en €
Excédent reporté	183 566,47
Opération d'ordre	4 092,70
Dotations fonds divers, réserves	54 309,91
Emprunt et dettes assimilées	600,00
Subvention d'Investissement	14 400,00
Total	256 969,08



Préparer son déplacement avec



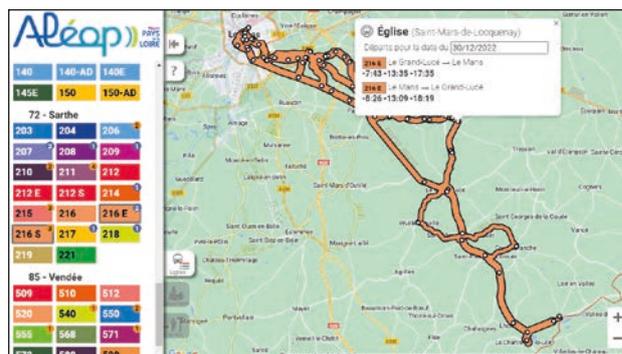
Aleop dessert la commune de Saint mars de Locquenay via les lignes :

- **216 E** : Ruillé-sur-Loir vers Le Mans, ligne Express
✔ Y compris aux vacances scolaires
- **216 S** : Le Mans vers Ruillé sur Loire, ligne Scolaire
✘ Hors vacances scolaires

Ces lignes ne circulent pas les jours fériés et les dimanches.

1 • Aleop vous propose une carte interactive en ligne : <https://plan.aleop.paysdelaloire.fr/>

- ➔ Cliquez sur le numéro de la ligne E216E et/ou E216S,
- ➔ Puis cliquez sur le point de montée pour connaître les horaires des prochains bus.
- ➔ Vous pouvez aussi choisir la date dans "Départ pour la date du".



Pensez à consulter le site Aleop avant votre départ, le transporteur peut modifier les lignes en cas de nécessité (travaux, météo, grèves) :
<https://aleop.paysdelaloire.fr/info-traffic-en-sarthe>

2 • Les horaires d'hiver - du 22/08/2022 au 07/07/2023 :

Lignes E216S et E VERS LE MANS	Du lundi au vendredi						Mercredi
	216S ✘	216S ✘	216S ✘	216E ✔	216E ✔	216S ✘	216E ✔
St Mars de Locquenay - Église	06 h 48	07 h 05	07 h 43	13 h 35	17 h 35	11 h 50	
Parigné-L'Évêque - Trois Puits	07 h 02	07 h 19	08 h 00	13 h 51	17 h 51	12 h 00 Les Boulinières	
Le Mans Terminus	07 h 36 Washington	07 h 43 Funay	08 h 38 Gare routière	14 h 30 Gare routière	18 h 30 Gare routière	/	

Lignes E216S et E VERS RUILLE-SUR-LOIR	Du lundi au vendredi				Lu Ma Je Ve	Mercredi
	216E ✔	216E ✔	216S ✘	216E ✔	216S ✘	216S ✘
Départ	07 h 45	12 h 15	17 h 20		18 h 58	14 h 52
Arrêt	Gare routière - Le Mans			Trois Puits - Parigné-l'Évêque		
St Mars de Locquenay - Église	08 h 26	13 h 09	18 h 21	18 h 19	19 h 12	15 h 06
Horaires Terminus	08 h 38 Collège Grand Lucé	13 h 16 Pl. de la République (Mercredi au collège) Grand Lucé	19 h 01 Ruillé-sur-Loir	13 h 16 Pl. de la République (Mercredi au collège) Grand Lucé	19 h 47 Courdemanche	15 h 13 Collège Grand Lucé

3 • Le transport à la demande des personnes à mobilité réduite (TPMR) ✔ :

Il concerne les personnes qui possèdent une ⁽¹⁾**carte d'invalidité à 80%** ou **Carte Mobilité Inclusion (CMI)** en cours de validité, et un ⁽¹⁾**certificat médical attestant du caractère moteur du handicap et de l'impossibilité pour la personne transportée d'utiliser les transports publics existants.**

Il leur permet d'effectuer des trajets sur les lignes régulières Aleop de Sarthe (hors trajets "travail" et "rendez-vous médicaux") du lundi au samedi (sauf dimanche et jours fériés) de 9 h à 17 h 30 sur réservation préalable.

Préalablement, une demande d'adhésion accompagnée d'une copie des justificatifs(1), doivent avoir été transmis à la centrale de réservation à l'Agence Aleop (Gare routière) :

16 boulevard Robert Jarry - 72000 Le Mans.

Téléphone : **0 805 800 160**

Courriel : tpmr-aleop72@transdev.com

Après acceptation du dossier, un courrier de confirmation d'adhésion est adressé au domicile de l'adhérent.

Contactez la centrale de réservation TPMR au
0 805 800 160

(☎) pour les lignes Aleop de sarthe ✔.

Réservez au plus tôt un mois à l'avance, au plus tard la veille du déplacement.

Précisez l'adresse de départ et d'arrivée, si vous êtes accompagné ou non. L'itinéraire sera adapté.

Il est possible d'acheter des billets auprès du conducteur.

Réservez	Période scolaire	Vacances d'été
du lundi au vendredi	de 8 h 30 à 12 h de 14 h à 17 h	de 8 h 30 à 12 h de 14 h à 17 h
le samedi	de 8 h 30 à 11 h	/

4 - Le transport transport à la demande Aleop du SAMEDI

Contactez la centrale de mobilité au **02 43 39 90 72**

(📞 Ligne Le Grand Lucé ↔ Parigné-l'Évêque)

Réservez au plus tôt un mois à l'avance, au plus tard la veille du déplacement.

Précisez le lieu, l'horaire de départ et la destination souhaités. La centrale de mobilité vous recontacte.

Réservez	Période scolaire	Vacances d'été
du lundi au vendredi	de 7 h 30 à 17 h	de 8 h 30 à 12 h 30 de 14 h 30 à 17 h
le samedi	de 8 h 30 à 12 h	/

Départ LE GRAND LUCÉ	Samedi	
Ligne E216E 📞 vers PARIGNÉ L'ÉVÊQUE puis correspondance Ligne expresse 📞 vers LE MANS		
Arrêt	Ligne n° 📞 1691 <i>puis 1621</i>	📞 1693 <i>puis 1613</i>
Le Grand Lucé - Collège P. Chevallier	08 h 34	12 h 34
St Mars de Locquenay - Église	08 h 42	12 h 42
Parigné L'Évêque - Trois Puits Correspondance vers Le Mans	08 h 55 09 h 00	12 h 55 13 h 00
Terminus : Le Mans - Gare Routière	09 h 39	13 h 39

Départ LE MANS	Samedi	
Ligne E216E Ligne expresse 📞 vers PARIGNÉ L'ÉVÊQUE puis correspondance 📞 LE GRAND LUCÉ		
Arrêt	Ligne n° 📞 1606 <i>puis 1690</i>	📞 1612 <i>puis 1692</i>
Le Mans - Gare Routière	12 h 30	18 h 15
Parigné L'Évêque - Trois Puits Correspondance vers Le Mans	13 h 10 13 h 15	18 h 57 19 h 00
St Mars de Locquenay - Église	13 h 28	19 h 13
Le Grand Lucé - Collège P. Chevallier	13 h 26	19 h 21

Préparer son déplacement avec



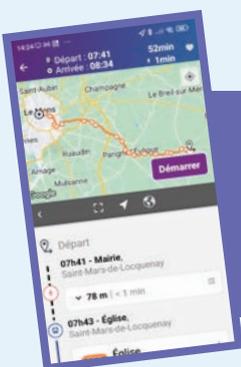
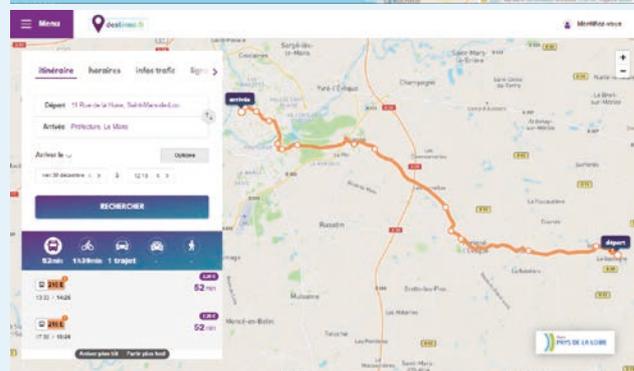
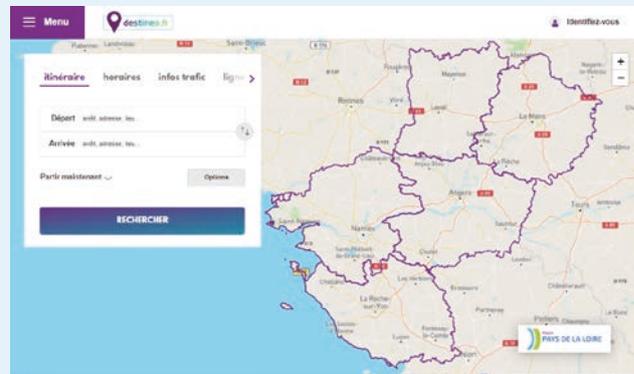
Disponible en version web et en application mobile, Destineo est le calculateur pour trouver le meilleur itinéraire de transport en Pays de la Loire.

Version WEB : <https://www.destineo.fr/fr/>

- 1 - Saisir la date et l'heure de départ ou d'arrivée souhaitées
- 2 - Saisir l'adresse de départ et l'adresse de destination
- 3 - Consultez les trajets et les modes de transports proposés et faites votre choix :



- ➡ en transports en commun (bus, tramway, train...),
- ➡ à bicyclette,
- ➡ en voiture personnelle,
- ➡ en co-voiturage,
- ➡ à pied.



L'application Mobile gratuite est téléchargeable sur :

- GOOGLE Play pour téléphones Android,
- MAC App Store pour Iphone Apple.

Éditeur : Conseil Régional des Pays de la Loire



Les 18 et 19 septembre 2022, une nouvelle journée pour notre patrimoine

Tout comme l'année passée, les journées du patrimoine des 18 et 19 septembre furent une réussite.

Une affluence record pour cette édition, près de 200 visiteurs par site. Félicitations et bravo aux organisateurs bénévoles qui ont beaucoup apprécié les commentaires et remerciements des visiteurs.

Samedi et dimanche après-midi, une exposition de peinture à la mairie organisée par Clairette Eloi, on peut y voir ses tableaux, ceux de ses élèves. avec pour cette année ceux de nouveaux artistes.



Visite du château

Cela a commencé le samedi après-midi ou dimanche où les visiteurs ont pu apprécier la visite guidée de M. Pichon du Château de la Chesnaye toutes les heures.

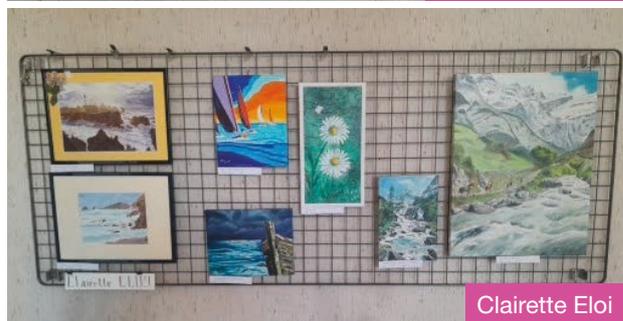
Ensuite, les visiteurs ont pu se rendre dans l'église romane où Luc Torchet les attendait pour agrémenter la visite.



Peintures de Jocelyne Torchet



Françoise Pottier



Clairette Eloi



Église avec Luc



Le chœur de notre église



Chaire de l'église



Exposition de peintures



Clairette Eloi

Comme annoncé une surprise cette année, à l'initiative d'un groupe d'amis une exposition de vieilles cartes postales au Colibri : Nommé "Saint Mars d'hier à aujourd'hui".

Exposition de cartes postales



Les rues



L'école



Certains se reconnaissent...

Certains se sont reconnus...

D'autres ont retrouvé des souvenirs.

Merci aux familles Chesnier et Deslandes.

Les organisateurs



UN THÈME TOUT PARTICULIER SUR LE TRAIN

L'HEURE, C'EST L'HEURE !

Monsieur S, qui habitait un petit château à Saint Mars de Locquenay, venait prendre le train tous les vendredis pour le Mans.

Et tous les vendredis il était en retard. Lorsqu'il arrivait avec sa carriole et son cheval à deux cents mètres de la gare, en face de la mère P, il faisait signe et on était obligé de l'attendre. J'en avais marre ! Un jour je dis au mécanicien : "À Saint Mars de Locquenay, on s'occupe pas du père S. : quand je vas te dire 'allez, en route'. Quand je te vas foutre un coup de trompette, tu tires sur la queue de la poêle, tu fous un coup de sirène en même temps, et on tire."

Ainsi dit, ainsi fait. Le train est parti et S. est resté. Il a pris l'autorail qui venait une heure derrière nous et il s'est plaint au bureau du Mans. Comme c'était Monsieur S., il a été écouté : d'après lui, on était passé deux minutes avant l'heure.

Je suis convoqué au bureau ; le patron me dit : " Il paraît que vous êtes parti deux minutes trop tôt de Saint Mars de Locquenay ?" J'y réponds : "D'après les règlements, qu'est-ce qui doit régler notre montre ? C'est bien l'horloge qu'il y a à la gare centrale du Mans ? Tenez, voilà ma montre, quelle heure il est à l'horloge de la gare ?..."

Il a été un petit moment qu'il me causait plus le père S. ; et pis il est revenu, et après il me payait le coup.

Le dernier convoi fut terminé le 1^{er} mars 1947.

Ce document a été recueilli sur la vie de petit train



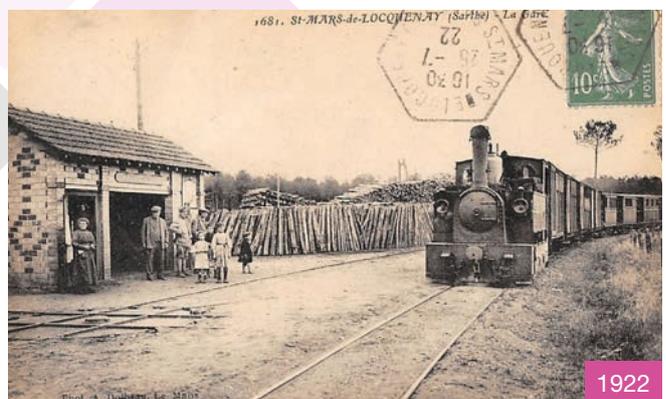
1910



1913



1915



1922

À l'année prochaine !

L'installation de la croix

À l'été 2021, la croix au carrefour des routes du Grand-Lucé et de Tresson était tombée. Grâce à l'intervention de l'Association de sauvegarde des Croix et Calvaires de la Sarthe, elle avait été restaurée. Le travail réalisé a permis de retrouver un élément de notre patrimoine.

La croix a été réinstallée au début 2022 et une bénédiction solennelle a été organisée mi-mars.

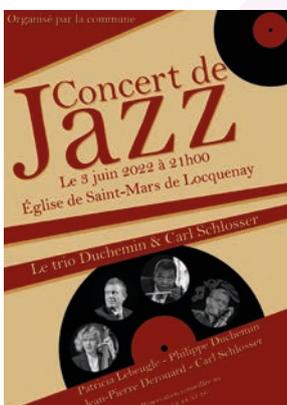


Les cérémonies du souvenir 2022

Après deux années de restrictions, les cérémonies patriotiques de 2022 ont pu se tenir normalement.



Concert de Jazz



Pour 2022 pas de pause...

Début juin, le traditionnel concert de Jazz s'est tenu au sein de l'église (le temps n'était pas certains), pour écouter le Trio Duchemin (Philippe Duchemin au piano, Patricia Lebeugle à la contrebasse, et Jean-Pierre Derourad à la batterie) accompagné cette année par Carl Schlosser saxophoniste.

Comme chaque année, ce concert organisé par la commune, avec participation au chapeau, les bénéfices sont reversés au profit de l'école.

Rendez-vous pour le prochain concert le 16 juin 2023.



Le Troc Plantes

La commission Fleurissement et Cimetière a organisé le 24 avril 2022 son 1^{er} Troc Plante, il s'agissait d'échanger gratuitement des plants, semis, du matériel, des idées...



Cette matinée a été organisée à l'aide de l'association Grain de Pollen de Beillé.

Venez nous rejoindre encore plus nombreux l'année prochaine !

Comment contacter cette association ?

Grain de Pollen

📞 02 44 81 29 29 ou 06 75 83 83 70

📍 3 Chemin de Guédon
72160 BEILLÉ

🌐 <https://www.facebook.com/graindepollen72/>

En attendant, que faire dans votre jardin ?

Pour bien préparer votre jardin et votre potager pour l'hiver :

- Arrachez les végétaux morts, désherbez et nettoyez.
- Protégez les plantes fragiles avec des voiles.
- Aérez et travaillez la terre.
- Nourrissez et paillez le sol.
- Nettoyez et entretenez vos outils.
- Prenez soin des oiseaux.
- Ramassez les feuilles mortes. Pour un nettoyage en profondeur, on retire tous les végétaux morts, on désherbe et on ramasse l'ensemble des feuilles mortes. Veillez à conserver ces déchets végétaux qui seront parfaits pour protéger la terre du froid et du gel de l'hiver. Coupez les tiges sèches et mortes de vos vivaces, et débarrassez-vous en. Cette taille vous assurera des plantes en parfaite santé au printemps.
- Aérez la terre. Pour faire respirer la terre, travaillez le sol avec une fourche bêche ou une grelinette, sur une vingtaine de centimètres.

- Nourrissez le sol et protégez-le. Afin de nourrir votre terre bêchée, étalez une couche de compost sur la terre. Elle gardera ainsi toute sa richesse en humus et en minéraux. Pour la protéger de l'érosion de la pluie, du gel et du froid, mettez en place un paillis (vos feuilles mortes et herbes récoltées) de 5 à 10 centimètres par-dessus le compost. Cette double couche protectrice gardera la terre du potager au chaud et favorisera le développement des micro-organismes et des auxiliaires. Ainsi au printemps, vous retrouverez une terre fertile prête à accueillir vos plantations.
- Entretenez le compost. Le compost est arrivé à maturation et va servir durant l'hiver, prélevez-le. Retournez le compost en cours de maturation et ajoutez-y des feuilles mortes ainsi que vos déchets alimentaires quotidiens pour qu'il soit prêt à être utilisé dans quelques mois.
- Prenez soin des oiseaux. Bien sûr, nourrissez les oiseaux pendant l'hiver et posez des nichoirs ; ce sont des auxiliaires précieux pour tout jardinier et que serait un jardin sans un chant d'oiseau ?



Un peu d'histoire... postale

La Poste est le premier opérateur postal français et un monopole sur le marché intérieur. Juridiquement, elle a le statut de société anonyme, appartient à la Caisse des dépôts et consignations et à l'État. L'organisation se

concentre également sur la banque, l'assurance, les communications mobiles, le commerce électronique et les services numériques. De plus, il a des racines très anciennes, puisque l'année de son apparition en 1576, lorsque, par décret du roi Louis XVI, un service spécialisé fut créé, qui devint l'ancêtre du système postal moderne de la France.

L'entreprise actuelle est le résultat de l'évolution des maisons de poste établies par la cour royale en 1477 pour délivrer les messages impériaux. En 1576 ils ont également été autorisés à se livrer à la distribution de correspondance privée. En 1879, le bureau de poste entre dans la structure générale avec le télégraphe et le téléphone. Le nouveau service s'appelle PTT.

Les étapes clés du développement de la société postale française se reflètent naturellement dans son identité, qui remonte à la première moitié du XX^e siècle. L'histoire du logo La Poste remonte à 1900.



Depuis lors, le service a changé neuf caractères d'identification personnels.

La boîte aux lettres déplacée près de l'arrêt minute est de 1971 et entièrement restaurée par des bénévoles pour l'occasion.



La Fontaine Saint Médard

Elle porte le nom du patron de l'Eglise de Saint Mars de Locquenay qui était évêque de Noyon à l'époque mérovingienne.

Saint Médard est lié à l'eau : le jour de la Saint Médard (8 juin) passait pour l'anniversaire du Déluge, d'où le dicton : *"s'il pleut à la Saint Médard, il pleut quarante jours plus tard"* (sauf si Saint Barnabé lui coupe l'herbe sous le pied).

C'est ainsi qu'il est devenu le patron des fabricants de parapluie.

Ainsi le fait que cette fontaine porte son nom provient de l'eau qui avait la réputation, par un passé lointain, de soigner certains maux comme les rages de dents, les névralgies, les migraines, les maladies mentales...

En raison de certaines transformations et de certains aléas climatiques, cette fontaine située à la sortie du bourg vers Bouloire risque de disparaître dans les prochaines années.

Autrefois et jusque vers les années 1980, celle-ci était utilisée également comme lavoir.

Luc TORCHET



L'ÉCOLE DE VOLNAY

Après une année scolaire 2020/21 complexe, l'allègement du protocole sanitaire a permis d'organiser quelques sorties et manifestations à l'école. Voici quelques temps forts de cette année scolaire.



24h maternelle classe PSMS

Dans le cadre de la semaine de la maternelle, les élèves de Céline Ollivier, PSMS, ont participé aux 24h de la maternelle sur le thème : *"Je dis, tu écris, on lit"*. Les adultes étaient invités à écrire ce que les enfants leur disaient en fonction de l'objectif de l'atelier :

- décrire les photos/dicter la légende pour réaliser une affiche sur les activités de l'école ;
- énoncer les ingrédients/les ustensiles/les actions pour créer une recette dans le coin dinette ;
- décrire un objet pioché dans un sac/sa fonction pour faire une liste du sac à trésors ;
- expliquer comment on joue/on réussit le jeu pour réaliser le mode d'emploi de chaque atelier.



Spectacle à Epidaure PSMS et MSGS

Le 25 janvier, les élèves de PSMS et MSGS sont allés au théâtre Epidaure de Bouloire pour assister à un spectacle de la Compagnie Théâtre T intitulé *"Un mouton dans mon pull"*. Sur place, ils ont également visité une exposition sur la laine et le tissage. Avant d'y aller,

les enfants avaient travaillé sur le mouton et la laine.



Carnaval

Le mercredi 23 mars, à l'occasion du Carnaval, les élèves se sont élancés route de la roche pour montrer leurs costumes réalisés en classe. Ils ont ensuite proposé quelques danses sur le city-stade.

Sortie à MUSIKENFÊTE PSMS, MSGS

Dans le cadre du projet annuel sur la musique, les élèves de PSMS et MSGS se sont rendus à Montoire-sur-Le-Loir, à Musikenfête. Ils ont pu découvrir des instruments de musique du monde entier, chanter et danser avec un musicien bolivien mais aussi jouer sur des percussions géantes.



Sortie à Grain de Pollen GSCP et CE1

Sortie à Beillé avec l'association Grain de Pollen pour les classes de GS/CP et CE1 avec des activités sur la mare (la faune et la flore) et atelier cuisine (cueillette puis recette avec les plantes sauvages).



Aux abords de la mare, les élèves ont pu découvrir la faune et la flore qui s'y développent. Ils ont pu pêcher pour identifier les petites bêtes qui s'y trouvent. L'animation "cueillette et cuisine sauvage" a permis aux élèves d'identifier les plantes sauvages qui nous entourent et de différencier les comestibles des autres. Ils ont ensuite ramassé et cuisiné des orties.



Sortie au zoo de Pescheray

Le lundi 30 mai, les élèves de PSMS et MSGS se sont rendus au zoo de Pescheray. Ils ont pu observer les animaux et leurs caractéristiques. Ils devaient tout au long du parcours répondre à des questions sur leur mode de déplacement, leur alimentation, ce qui recouvre leur corps, leur nombre de pattes... Ils devaient aussi suivre les flèches pour ne pas se perdre et observer le plan pour repérer le lieu.

Parents musiciens

Le jeudi 23 juin, trois parents d'élèves sont venus faire découvrir leurs instruments de musique aux élèves de PSMS et MSGS dans la cour de l'école. En classe, les élèves avaient travaillé sur les différentes familles d'instruments (percussions, à vent, à cordes) et ils ont pu les découvrir « pour de vrai » : Karine a chanté et joué des percussions, Pierre a joué de la guitare, Anthony du saxophone. Le public a beaucoup apprécié les chansons interprétées lors de cette matinée. Les élèves avec leurs enseignantes avaient préparé des petits cadeaux à leur remettre à l'issue du spectacle afin de les remercier de leur venue.



Pique-nique

Le dernier jour de classe de l'année scolaire, les enfants inscrits à la cantine ont profité d'un pique-nique autour de l'école.



Et à l'école de St Mars de Locquenay... Quelques productions des élèves

Dans la classe de CE2 de M^{me} Barrier, les élèves ont produit des petits textes pour raconter leur année scolaire. En voici un florilège :

La piscine

On est allé à la piscine de Sittellia. On a été dans le grand bain. On a été chercher des anneaux sous l'eau et on a fait du toboggan avec des frites. Le maître-nageur a mis une planche creuse et on devait passer dedans. On a été sur les plongeoirs et on a sauté en bouteille. On a fait des galipettes dans l'eau. La dernière séance, on a fait le grand toboggan.

Les élections

D'abord, on a écrit un programme électoral par groupe pour chaque candidat et on l'a tapé à l'ordinateur. Ensuite, on a été dans les autres classes pour lire chaque programme. Puis on a préparé les bulletins et

les cartes électorales. Le jour des élections, on a mis un isoaloir avec un drap et une urne et chaque élève de l'école a voté. Robette a gagné et il y avait une voix d'écart avec Robotin au second tour.

Le zoo de Beauval

Mardi 24 mai, on a été au zoo de Beauval en car. On est parti à 7 heures et on était partagé en 4 groupes. On a vu des animaux : les serpents, les perroquets, les autruches, les crocodiles, les tigres et les tigres blancs, les rhinocéros, les lions, les servals, les chimpanzés, les gorilles, les koalas, les pandas... On a été dans le dôme équatorial. Il y avait deux spectacles : celui des oiseaux et celui des lions de mer. On est allé dans les télécabines et on a pique-niqué le midi.



Quelques productions de la classe de CM1 de M^{me} Marais : notre année de CM1

Cette année a été facile et difficile en même temps : on a fait un portrait chinois, des élections robots. En art visuel, on a fait des yeux de dragon en origami. On a fait beaucoup de français et de maths, assez simple ! Le plus compliqué en conjugaison, c'était tous les termes du passé. On a fait des jocatop on a fait de l'EPS, on a bien aimé. Le 25 juin 2022, on a fait la kermesse, c'était stressant mais bien et drôle.

On a été au zoo de Beauval le 24 mai 2022. On a vu plein de sortes d'animaux. On a fait des exposés sur un animal qu'on choisissait. En géographie, on a fait des exposés pour partir en vacances. On a collé sur des panneaux des choses qu'on a fait

en art pour les montrer à la kermesse. On a travaillé sur les animaux tout au long de l'année.

Albane, Kassandre, Léo, Séléria

C'était très bien. On a bien travaillé. On a eu de bonnes notes. On a été au zoo de Beauval, c'était trop bien ! On s'est fait de nouveaux amis, On a regardé la comédie musicale du "Roi Soleil" (travaillé en musique) et un film de Noël. On a fait les danses africaines, c'était trop bien !



Axel, Gabriel, Amiris, Sasha

Enfin, voici quelques productions de la classe de CM1-CM2 de M^{me} Pacilly :

La journée africaine du mardi 7 juin

La journée africaine était une journée spéciale. La maîtresse nous a accompagnés jusqu'à la salle du Colibri. Nous nous sommes assis sur

les nattes. Puis les danseurs et les percussionnistes ont interprété un spectacle. Il était composé d'une pièce de théâtre sur le travail et ensuite ils se sont mis à chanter et à danser. Le percussionniste a commencé à taper sur son tam-tam. Puis il s'est mis à chanter avec ses amis.

Après le spectacle nous sommes retournés dans la classe pour travailler. Puis nous sommes retournés à la salle du Colibri pour apprendre une chorégraphie et une chanson africaine. Nous sommes allés à la cantine pour manger, puis sommes retournés à la salle du Colibri pour faire des percussions africaines. Enfin, la journée terminée, nous sommes retournés en classe et la maîtresse nous a demandé si la journée s'était bien passée. Nous sommes tous repartis avec le sourire jusqu'aux oreilles car la journée a été extraordinaire. D'ailleurs, les maîtresses ont décidé de nous faire danser la chorégraphie lors de la kermesse pour que tous les parents la voient.

Laurine & Lola

à l'oral des garçons et ensuite des filles. On a commencé par les garçons. La puberté commence généralement à quinze ans. On peut constater des changements physiques et moraux... Il y a aussi l'acné... L'infirmière nous a expliqué que les garçons avaient la pomme d'Adam, c'est la voix qui devient plus grave. Concernant les filles, elles ont leur puberté généralement vers dix/treize ans... la poitrine... la pilosité... l'acné comme chez le garçon. Elles ont également l'élargissement du bassin. Nous avons aussi parlé de la reproduction humaine... : la fécondation, l'œuf, l'embryon, le fœtus, la grossesse, la naissance, le bébé, un enfant, un adolescent, un adulte... Ils ont besoin d'intimité... ils vont être insolents envers les adultes. C'est dur pour les parents comme pour les adolescents car ils grandissent

Ryan, Adam & Camille

Venue de l'infirmière scolaire du Grand- Lucé le vendredi 10 juin 2022

L'infirmière scolaire est venue dans notre classe pour parler de la puberté et des changements physiques. On a parlé

Lors de la remise des cadeaux de fin d'année, nous avons également souhaité un bon changement de vie à M^{me} Pacilly (à droite) qui part vers de nouvelles aventures. Elle est remplacée par M^{me} Bunel (à gauche) qui prend la direction et la classe de CM2.





UN PLUI : QU'EST-CE QUE C'EST ? Un outil réglementaire...

Le PLUI définit 4 types de zones :

- Les zones urbaines
- Naturelles
- À urbaniser
- Agricoles

Il réglemente le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée au sein de ces zones. Il remplacera à terme l'ensemble des documents du Règlement National d'Urbanisme qui s'appliquait pour notre commune et régi par la Direction Départementale des Territoires.

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est donc le document d'urbanisme de référence pour un groupement de communes et permet de coucher sur papier une vision pour tout un territoire.

Info de dernière minute !

Depuis le 1^{er} janvier 2023 et dans le cadre du nouveau PLUI, les administrés voulant déposer une demande d'autorisation d'urbanisme peuvent le faire en ligne seulement sur le site :

<https://sve.sirap.fr/#/072298/>



L'utilisation du téléservice est gratuite et facultative, la Maisons France service peut vous accompagner pour remplir cette demande. Il est toujours possible de déposer sa demande par format papier directement en Mairie.

LE PLUI du GESNOIS BILURIEN

C'est la fusion des communautés de communes du Pays des Brières et du Bilurien au 1^{er} janvier 2017 conformément à la Loi NOTRE. (Nouvelle Organisation des Territoires de la République).

Elle regroupe 23 communes :

- Bouloire
- Coudrecieux
- Maisoncelles
- Saint-Mars-de-Loquenay
- Saint-Michel-de-Chavaignes
- Thorigné-sur-Dué
- Tresson
- Volnay
- Ardenay-sur-Mérize
- Le Breil-sur-Mérize
- Connerré
- Fatines
- Lombron
- Montfort-le-Gesnois
- Nuillé-le-Jalais
- Saint-Célerin
- Sainte-Corneille
- Saint-Mars-la-Brière
- Savigné-l'Évêque
- Sillé-le-Philippe
- Soultré
- Surfonds
- Torcé-en-Vallée

La structure du territoire est définie par :

Cinq Pôles Urbains. Il s'agit de : Connerré, Savigné-l'Évêque, Saint-Mars-la-Brière, Montfort-le-Gesnois et Bouloire.

Ainsi, notre secteur de Bouloire comprenant les huit communes de l'ancien canton, se situe comme Pôle de Bassin de Vie rurale et constitue un rôle de locomotive de développement pour notre commune.

Trois Pôles Intermédiaires permettent le renforcement de l'armature territoriale en tant que relais ; il s'agit de Lombron, Le Breil-sur-Mérize, Thorigné-sur-Dué.

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) est la pièce maîtresse du PLUI : ce plan traduit le projet d'aménagement et de développement durable pour les 10 prochaines années.

Doter ainsi le territoire d'un projet opérationnel indique que son application ne se limite pas seulement à la commune mais à un bassin de vie tout entier que constitue cette Intercommunalité.

Pour notre commune :

Nous reprenons le PLUI tel qu'il avait été établi par le précédent Conseil Municipal en 2019.

L'étude a duré quatre années. Celle-ci correspond à la pensée globale des 23 membres de l'Intercommunalité qui se sont réunis régulièrement pour définir et prendre les décisions à propos de ce PLUI.

Au travers de ce PLUI, la commune est divisée en 4 familles de zones :

Les zones urbaines : (U)

Les zones urbaines désignent des espaces qui sont déjà urbanisés ainsi que les secteurs où les équipements publics existants sont de capacité suffisantes pour desservir de nouvelles constructions.

Les zones à urbaniser : (AU)

En ce qui concerne l'urbanisme, il a fallu fixer un objectif de modération de la consommation d'espace à urbaniser. Ainsi à l'échelon de l'intercommunalité, de 2009 à 2019, nous avons 165 ha urbanisables et, avec la révision du Plan, et en vue de respecter les directives nationales à ce niveau, ce potentiel d'urbanisation a été fixé à 60 ha pour l'ensemble de l'Intercommunalité.

Ainsi, pour notre commune, deux nouvelles parcelles constructibles et intégrées dans le village tel que le PLUI le précise sont donc définies et le nombre de logements est fixé à 15 par Ha, soit 14 logements ou maisons individuelles pour notre commune.

Les zones agricoles : (A)

Ce sont des zones à protéger de l'urbanisation en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles qui les composent.

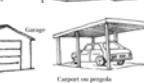
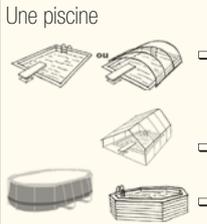
Les zones naturelles : (N)

Elles regroupent l'ensemble des secteurs forestiers, naturels et humides de la commune, non constructibles.

Une carte du territoire et de la commune pourra être consultée en ligne sur le site de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien (<https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/plui/son-contenu/>).

FORMALITÉS D'URBANISME

La réglementation évolue régulièrement, aussi avant tout projet de construction, de travaux ou de démolition, renseignez-vous sur le site du service public, une demande d'autorisation d'urbanisme peut être nécessaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>.

Vous souhaitez construire...	Caractéristiques SP = Surface au plancher / ES = Emprise au sol		Pas de formalités	Déclaration préalable	Permis de construire	
 Une maison individuelle > à 20m ² de SP et hauteur < 12m (Si SP > 150 m ² avec architecte) ⁽¹⁾					✓	
 Une extension d'habitation pour une pièce habitable, surélévation ou véranda ⁽¹⁾	Extension ≤ à 5m ² de SP et < à 12m de hauteur		✓			
	Hors zone urbaine	Extension > à 5m ² et ≤ à 20m ² de SP		✓		
 Une extension pour un garage ou un préau	En zone urbaine			✓		
	Extension > à 5m ² et ≤ à 40m ² de SP					
 Une annexe dissociée ou terrasse surélevée ou pergola accolée au bâtiment, éolienne ⁽¹⁾	Éolienne < à 12m de hauteur hors d'un site protégé		✓			
	≤ à 5 m ² de SP ou d'ES hors d'un site protégé		✓			
	≤ à 5m ² de SP ou d'ES en site protégé			✓		
 Une piscine	Non couverte ou couverte avec des éléments fixes ou mobiles de hauteur < à 1,80m.		Bassin ≤ à 10m ² hors site protégé		✓	
			Bassin ≤ à 10m ² en site protégé			✓
	Couverte avec des éléments fixes ou mobiles : hauteur ≥ à 1,80m au dessus du sol.		Bassin > à 10m ² et ≤ à 100m ²			✓
			Bassin > à 100m ²			✓
Hors sol démontable		Durée d'installation : ≤ à 3 mois		✓		
		Durée d'installation : > à 3 mois			✓	
 Une clôture (mur, haie, grillage...) et portails pour les habitations.	Quelque soit la hauteur, dans le périmètre d'un site protégé.			✓		
	Selon les zones. Consulter le PLUI		Limitation ≤ à 1,60m de haut au total : • muret ≤ 1,20m en pierres ou parement, • surmonté ou non de grillage, • avec ou sans haie multi spécifique		✓	
	Selon les zones. Consulter le PLUI.		Limitation ≤ à 2m de haut au total		✓	
Rénovation sur mur ancien (à conserver)		• Limitation ≤ à 1,60m de haut en pierres ou parement			✓	
 Un mur de soutènement hors site protégé			✓			
 Un mur (hors clôture et mur de soutènement)	< à 2m de haut hors d'un site protégé		✓			
	> à 2m de haut hors d'un site protégé ou quelque soit la hauteur en site protégé			✓		

Vous souhaitez faire des travaux...	Caractéristiques SP = Surface au plancher		Pas de formalités	Déclaration préalable	Permis de construire
 Aménagement de combles ≤ à 5m ² de SP et/ou d'une hauteur < 1,80m sans modification de l'aspect extérieur			✓		
Transformation d'un garage ou d'un comble perdu en pièce habitable d'une SP > à 5m ²				✓	
Changement de destination d'un bâtiment (exemple : bâtiment commercial ou agricole transformé en habitation)	Sans ou avec travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade			✓	
	Avec travaux qui modifient les structures porteuses du bâtiment ou sa façade				✓
Toutes modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment sans changement de destination	- Installation de panneaux photovoltaïques, d'antenne... - Pose de fenêtre de toit ou de lucarne - Création ou suppression d'une ouverture (porte, fenêtre, velux...)...			✓	
Entretien et réparations ordinaires : - Ravalement de façades ; - Réfection de toiture ; - Nettoyage des mousses de toitures ; - Entretien des extérieurs, clôtures... Création d'une terrasse de plein pied	Dans le périmètre d'un site protégé (avec avis de l'Architecte des Bâtiments de France)			✓	
	Dans les autres cas		✓		
Création d'un prélèvement, puit ou forage domestique	Formulaire de déclaration d'ouvrage de prélèvement (CERFA 13837-02)				

(1) consulter la mairie ou le Pays du Mans

Un service gratuit pour vos projets d'urbanisme et d'aménagements

Le CAUE...

Un projet de construction, d'extension, de rénovation ? Envie d'aménager votre jardin ?

Prenez contact en amont avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement.

Des architectes et paysagistes concepteurs vous reçoivent, sur rendez-vous, pour vous conseiller sur tous vos projets de construction, d'extension, d'aménagement intérieur, de restauration... d'aménagement de jardin, de plantations, de traitement des limites, de terrasse ou d'adaptation du logement au handicap, de façon qualitative et dans le respect l'environnement.

Les missions :

- conseiller en architecture et paysage à tous les sarthois,
- vous aider à déterminer vos besoins et à réaliser une bonne insertion de votre construction dans le site environnant,
- vous conseiller dans le choix des volumes, des matériaux, des couleurs,
- vous guider dans vos démarches administratives.



© CAUE de la Sarthe

Les permanences les plus proches de notre commune :

<p>CONSEILS EN ARCHITECTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le Mans. Tous les vendredis</i> RDV au CAUE de la Sarthe - 02 43 72 35 31 1, rue de la Mariette, 72000 Le Mans • <i>La Ferté-Bernard. 1^{er} vendredi du mois (après-midi)</i> RDV à la Mairie - 02 43 60 72 72 13, rue Viêt, 72400 La Ferté-Bernard • <i>Montval-sur-Loir. 3^{ème} vendredi du mois (après-midi)</i> RDV à la Mairie - 02 43 38 18 00 Pl. de l'Hôtel de ville, 72500 Montval-sur-Loir 	<p>CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LE BÂTI ET AUX AIDES FINANCIÈRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Permanence à trois voix – CAUE / EIE / Anah</i> Pour répondre à vos questions sur les : – économies d'énergies dans votre habitat : 1 architecte du CAUE, + 1 conseiller de l'ESPACE INFO ÉNERGIE. – aides financières dans le cadre de la rénovation énergétique de votre habitat : 1 conseiller de l'ANAH. • <i>La Ferté-Bernard – une fois par mois</i> RDV à la Mairie – 02 43 60 72 72
<p>CONSEILS EN PAYSAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le Mans. Deux vendredis par mois</i> RDV au CAUE de la Sarthe - 02 43 72 35 31 1 rue de la Mariette, 72000 Le Mans 	<p>CONSEILS SUR L'ADAPTATION DU LOGEMENT LIÉE À LA PERTE D'AUTONOMIE</p> <p>Adaptation du logement liée aux handicaps.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les vendredis avec Olivier Tésorière</i> 02 43 72 35 31

Vos correspondants pour la construction et la rénovation des habitats :

CAUE de la Sarthe
1, rue de la Mariette,
72000 Le Mans
☎ **02 43 72 35 31**
✉ caue.sarthe@wanadoo.fr

SURE
(Service Unique pour la Rénovation
Énergétique des Logements)
9, rue du 33^{ème} Mobile
72000 LE MANS
☎ **02 55 44 10 10**
✉ contact@sure-paysdumans.fr
👤 RDV du lundi au vendredi,
8h30 - 17h30

ANAH
(Agence Nationale de l'Habitat)
Service habitat ville construction – DDT
19, boulevard Paixhans
72000 Le Mans
☎ **02 72 16 40 19**
✉ ddt-anah@sarthe.gouv.fr
👤 RDV du lundi au vendredi,
9h00 - 11h00



Pour en savoir plus consultez les sites internet :

CAUE <https://www.caue-sarthe.com/conseil-aux-particuliers>
SURE <https://sure-paysdumans.fr/>
ANAH <http://www.anah.fr>
France Rénov' <https://france-renov.gouv.fr/>
UDAP <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-thematique/Monuments-Sites/Mes-travaux-en-site-protège/>

Le Comité des Fêtes

Déconfinés !

L'année 2022 aura été celle du grand retour de nos manifestations dans des conditions quasi-normales, plus de passe sanitaire, plus de confinement, plus de jauge... Mais cela avait bien mal commencé.



En effet, pour la première manifestation, le jambon à l'os, il nous a été recommandé de le faire de nouveau en drive. Forts de l'expérience de 2021, nous avons pu organiser de nouveau cette vente à emporter. Le 26 février, ce sont donc 251 repas adultes et 18 repas enfants qui ont été vendus.

Comme la distribution avait lieu au Colibri, le bar a retrouvé sa vocation, un kir étant offert aux personnes venant retirer leur repas. Pour 2023, le repas en salle est de nouveau organisé à la salle polyvalente de Bouloire. Si vous souhaitez réserver des repas, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du comité que vous connaissez.



En avril après de longs mois de travail, nous avons pu inaugurer le hangar installé sur le terrain de Vaudoire. Au cours d'une cérémonie Kopiste présidée par Frère Emilion et son assistant Frère Deno le lieu a été inauguré et baptisé sous les applaudissements d'une assistance venue nombreuse. Le hangar, installé sur un terrain communal, fait l'objet d'une convention entre la commune et le Comité. En plus des nombreux week-ends pendant lesquels les bénévoles se sont mobilisés, cette opération d'envergure a engendré des investissements à hauteur d'environ 23 000€ pour le comité. Ce lieu

de stockage a permis, enfin, de désengorger les garages et dépendances de plusieurs bénévoles.

En mai, à la grande joie des concurrents, et sous un beau soleil, le terrain de Vaudoire a de nouveau accueilli les 24h de la bille. Cette 18^{ème} édition a remporté un franc succès, ce sont 1 038 repas qui ont été servis sur le week-end. Les bénévoles se sont investis massivement sur l'organisation, la mise en place et le déroulement de cette manifestation phare de notre association. Une trentaine d'équipes se sont opposées et c'est l'équipe du Super U de Parigné-l'Évêque qui a remporté la compétition. Pour la 19^{ème} édition, elle aura lieu le week-end de la Pentecôte les 26, 27 et 28 mai 2023, les inscriptions sont ouvertes.



À l'automne, notre randonnée a rencontré un beau succès malgré une concurrence sévère, de nombreuses manifestations ayant lieu à la même date aux alentours. Nous avons accueillis 229 randonneurs (129 VTT et 100 marcheurs). Comme le montre la photo ci-contre, la météo a été de notre côté.



Notre Assemblée générale s'est déroulée en septembre. Romain Mullot, heureux nouveau papa, a souhaité passer la main à la présidence de l'association. C'est Patrice Damoiseau qui a été élu pour le remplacer.

Le tableau ci-dessous présente le nouveau bureau

Noms	Statut
Patrice Damoiseau	Président
William Provost	1 ^{er} vice-président
Wendy Mille	2 ^e vice-président
Nicolas Legendre	Secrétaire
Sébastien Mille	Secrétaire-adjointe
Régine Deslandes	Trésorière
Anita Fournier	Trésorière-adjointe
Eric Delandes	Responsable Matériel
Alain Borde	Adjoint-matériel
Jean-Claude Provost	Adjoint-Matériel



L'année se termine, comme toujours, par l'arrivée du Père Noël qui cette année est allé de Volnay à St Mars. Malgré une température glaciale, les enfants étaient nombreux au rendez-vous et ont pu suivre le traineau et profiter d'un chocolat chaud-brioche dans la cantine de Saint-Mars. Les gagnants du concours de dessins ont reçu des mains du Père Noël leur chocolat.



Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à contacter le comité via lers réseaux sociaux le site internet, le téléphone (P. Damoiseau 06 70 56 17 09), le courrier électronique (comitedesfetesstmars@gmail.com).

LES ASSOCIATIONS

Association Loisirs et Culture de Saint-Mars-de-Locquenay

Elle est orientée vers les randonnées pédestres et les découvertes patrimoniales ; elle participe également aux journées citoyennes de la Commune.

Actuellement 18 membres la composent et se réunissent une fois par an pour établir le calendrier des sorties, à raison d'une par mois environ de mars à septembre.

Les chemins empruntés sont communaux ou intercommunaux.



 Président de l'association : Luc TORCHET
Tél. : 06 06 49 90 98

Génération mouvement

En 2022, les activités ont repris à peu près normalement, et 2023 s'annonce comme l'année où toutes nos activités vont redémarrer.



Les membres du club Aînés de Saint-Mars et moi-même vous souhaitons une bonne année 2023 en espérant pouvoir se réunir plus souvent. Pour cela changeons nos habitudes, trouvons de nouvelles façons de se rencontrer, allons vers les personnes isolées, afin de garder le lien si fragile qui nous unit.

Nouveau : activité Chant et Danse les mardis après-midi... animé par Jocelyne.

Tous ensemble redonnons un second souffle à chacun de nos clubs du pays Bilurien.

votre président, Marc Delcamp

 Contact : 02 43 35 90 02
Mail : presidelcamp@orange.fr

Association des Parents d'Élèves Volnay / Saint-Mars-de-Locquenay



"Pour les enfants"

Notre association de parents d'élèves contribue chaque année, au même titre que le SIVOS (communes) et la coopérative scolaire, à recueillir des fonds en faveur des écoles. Les sommes récoltées permettent la participation aux sorties, l'achat de nouveaux équipements sportifs pour les récréations, matériel scolaire... et tout cela en accord avec les équipes pédagogiques.

Pour cela, nous effectuons plusieurs actions au cours de l'année. En 2021/2022, nous avons proposé notre vente traditionnelle de chocolats de Noël et sur la proposition d'une maman lors de notre AG, nous avons pour la première fois effectué une vente de sapin en partenariat avec l'entreprise Clouet de Bouloire. Cette action ayant été appréciée, elle sera refaite pour cette année scolaire. Nous avons aussi, notre vente de tickets de tombola 100% gagnante, notre vente de gâteaux bijou et saucissons et pour terminer l'année nous avons effectué la kermesse des écoles, qui a été une réussite malgré le temps capricieux. Nous tenons à remercier fortement les bénévoles (CDF des deux communes, mairies, commerçants, parents et familles des enfants) pour leur aide et comptons sur votre présence pour la kermesse 2023.

Actions prévues pour 2022/2023 :

- Chocolats et sapins de Noël (octobre/novembre 2022)
- Vente de Gâteaux bijoux (janvier 2023)
- Loto : le dimanche 16 avril 2023 (après-midi) avec Éric Animation Loto : c'est une première pour nous !
- Vente de gâteaux et saucissons (mai/juin 2023)
- Kermesse le dimanche 25 juin 2023 à Volnay : une première réunion ouverte à tous aura lieu le 7 février 2023.

Merci à la périscolaire pour les panneaux.



Président : Mathieu LAMPRIER

(Juliette, CE1) : 06 74 05 00 30

Trésorière : Lucie VÉRITÉ

(Charlotte, CM1 et Diego, CP Valérie) : 06 20 06 05 04

Trésorière adjointe : Laurène FOURMY

(Noé Brunet, CE1 et Arthur Brunet, MS (Céline)) :
06 74 30 86 34

Secrétaire : Karine ASTIER

(Apolyné, CE2 et Anaëlle, GS (Sophie)) : 06 03 33 02 28

Secrétaire adjointe : Claudia POUSSIN

(Jules, CE2) : 06 38 39 52 36

 Contact : pouresenfantsvolnaystmars@gmail.com
Facebook : [asso pour les enfants de Volnay St Mars](https://www.facebook.com/asso.pour.les.enfant.de.volnay.st.mars)

Mairie

Rénovation énergétique de la mairie.

Le projet de changer la chaudière à fioul a commencé il y a 1 an par un audit énergétique qui nous a permis de choisir un scénario permettant d'avoir une vision des travaux à faire tout en garantissant la recherche et l'obtention de plusieurs subventions.

Travaux	Prestataire	Coût
Pompe à chaleur	Sté Géodis	18 507 € HT
Fenêtres	Sté B'plast	14 234 € HT
	<i>à mettre en concurrence</i>	
Têtes et robinets thermostatique	Sté Delande	1 406 € HT
Isolation plafond	Sté Foulard	2 260 € HT
Audit énergétique		880 € HT
	Soit un coût total de 37 287 € HT	

Subventions obtenues :	Montants
État par la DETR :	12 900 €
Région des Pays de La Loire :	10 600 €
Pays du Mans :	440 €
	Total des subventions : 23 940 €
	soit 65 % du coût total.

Soit un reste à charge pour la commune de seulement 13 347 € qui reste une très belle opération écologique et économique comparée au 4 à 5 000 litres de fioul de consommation annuelle habituelle.



Chaufferie avant les travaux



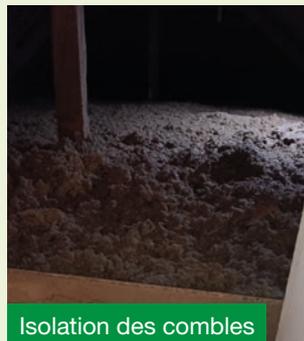
Après les travaux



Changement des têtes et robinets



Changement menuiserie simple vitrage



Isolation des combles



Unité extérieure

LA DETR

Dotation d'équipement des territoires ruraux



La pompe à chaleur est en route depuis le début d'hiver, il reste deux portes-fenêtres qui sont actuellement en partie en simple vitrage (entrée et porte arrière), en cours de changement suite à une erreur de mesure de l'entreprise.

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

LA RÉGION FINANCE

Rénovation énergétique

Mairie :
Pompe à chaleur
Fenêtres
Isolation

Montant de la participation Région : 10 600 €

www.paysdelaloire.fr

École

Des travaux sur les fenêtres et porte-fenêtre pour la gestion des températures

Ceux-ci contribueront au confort des enfants et du personnel, ils permettent un contrôle sur l'action du soleil et du froid sur la cantine et garderie périscolaire :

- remplacement d'une fenêtre simple vitrage,
- pose de volets roulants solaires sur l'ensemble des fenêtres
- pose de stores sur la porte fenêtre.



Travaux électriques



Volets roulants et stores

Terrain de Vaudoire et Square des Tilleuls

Il a été décidé par le conseil municipal de préserver les lignes de sapins du terrain de loisir de Vaudoire en effectuant une éclaircie par la coupe de 31 sujets malades ou trop petits. Les souches ont été broyées et les troncs conservés.

Sur l'idée de Jérôme, l'agent technique, le bois (Douglas) a été envoyé en scierie afin de le débiter en planche et refaire la cabane sur le Square de Tilleuls (derrière l'église).

Cette opération de restauration est en cours.

On ne peut pas faire plus local !



Éclaircie de la ligne de sapins

Valorisation de la coupe



Venez profiter des nouveaux buts entre le terrain de boule accessible à tous et le terrain de Volley dans le square des tilleuls.



Cabane en cours de réfection



Chantiers "Argent de Poche"

Mis en place par le service jeunesse de la Communauté de Commune, les chantiers "Argent de Poche" sont un succès.

Ce dispositif offre la possibilité à des jeunes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits chantiers de proximité pour leur commune en contrepartie d'une indemnisation, participant ainsi à l'amélioration de leur cadre de vie.

Les chantiers sont organisés par demi-journée pendant les vacances scolaires.

En 2021, ce sont 3 chantiers réalisés sur les communes de Sillé-le-Philippe, Lombron et Thorigné-sur-Dué pendant l'été. Puis trois autres en octobre 2021 sur Connerré, Bouloire et Soultré.

Fin d'année 2021 de nouvelles communes ont été sélectionnées, Volnay et Saint Mars de Locquenay ont été retenues pour les chantiers de l'été 2022.

À Saint-Mars, l'abribus et le bloc sanitaire ont été repeints et décorés par Célia, Léna, Lucas, Maxime, Marine, Lucas et Kathy dans la bonne humeur et un très bon investissement.



Photo de groupe

Si vous n'avez pas encore vu le résultat, n'hésitez pas à aller visiter l'abri de bus !

Encore merci aux jeunes du village et à Clairette Eloy pour sa participation et son aide ainsi qu'à Jérôme pour son aide matérielle et technique.



Préparation des dessins



Début des travaux



Peinture en groupe

Voirie

La réfection et l'élargissement du pont dit de "cassepot"

Cette opération d'un coût total de 8900 € à bénéficié d'une subvention du département pour 50%. Le reste à charge est partagé pour moitié avec la commune de Bouloire ou une grande partie des eaux de pluie de la zone de la volerie se déversent dans ce cours d'eau.



Pont de Cassepot

Travaux préparatoires de reprofilage bitumeux.

Les travaux sur le chemin de La Maulière et sur la déviation entre la route de Tresson et Vaudoire (VC423) qui devaient être effectués à l'automne ont été reportés au printemps pour cause de manque de temps de l'entreprise, pour un montant de 10 423 € TTC.



Chemin de la Maulière

L'entretien par curage des fossés continuera également dans cette programmation des travaux pour un montant de 10252 € TTC.

Les devis fait cette année pour le curage des fossés, reprofilage et enduit d'usure se montent à un total d'environ 60 000 €. Ce montant important nous impose un étalement sur 3 ans.

Broyage des accotements.

Le broyage hivernale des bernes est prévu fin janvier. Il faut rappeler que seul le broyage vertical est possible par la collectivité. Le broyage horizontal est du domaine privé, sous la responsabilité et à la charge du propriétaire.



Épareuse

Informations importante : si vous souhaitez profiter du passage de l'entreprise pour faire des travaux privés (broyage horizontal ou autre...) voici ses coordonnées pour la contacter : SAS MARTIN/CHERON 72120 Conflans-sur-Anille au 02 43 35 15 39

Sens interdit.

Pour rappel, le sens interdit du Chemin de Vaudoire existe depuis un arrêté du 27 novembre 2008. Lorsque les travaux de reprofilage seront faits, le traçage au sol pourra être effectué.



Sens interdit

Plantation de haie

Le 12 décembre, plantation d'une haie sur le CR9

Le but de cette journée était de commencer la plantation de 175m de haie sur une partie du CR9 (accès par la route de Maisoncelle) qui débouche sur un champ et peut faire douter les promeneurs. Nous avons fait appel à l'aide du département. M^{me} Perrault, technicienne du département de la Sarthe nous a très bien conseillé et nous a même proposé une animation pour les enfants.

La zone de plantation avait été travaillée bien en amont par différents acteurs notamment notre agent Jérôme Payen et paillée par Alexandre Desiles et Julien Aleton.

À 14h par un beau soleil d'hiver, la classe de CM2 bottée et gantée de M^{me} Bunel était à pied d'œuvre pour commencer la plantation. Une maman, une mamie et Alain Richard ont été nos accompagnants. M^{me} Perrault leur a expliqué les bienfaits d'une haie et de tout l'écosystème qui l'entoure. Les trous étaient déjà faits et les enfants ont pu planter arbres et arbustes, contents de participer à ce geste pour la nature. Mais c'est aussi avec



bonheur que les enfants ont regagné le bus à 16h car ils commençaient à ressentir le froid.



GRAND PROJET DE TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE

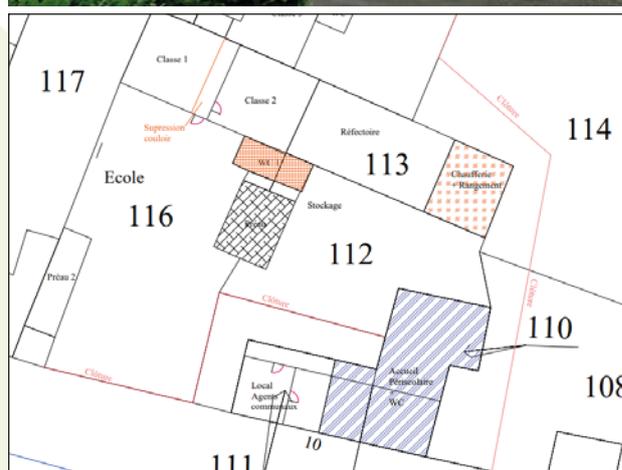
Le conseil municipal du 12 décembre 2022 a délibéré pour lancer des études préalables sur le groupe scolaire afin de réaliser les travaux suivants :

Création d'un groupe scolaire comprenant l'école, la cantine, l'enceinte extérieure et une garderie par :

- Réhabilitation de 2 logements non loués pour la garderie périscolaire ;
- Aménagement d'une nouvelle enceinte comprenant la cantine, l'école et la garderie (perméabilisation des sols, végétalisation, aménagement, clôture, accès...) ;
- Réalisation d'audits énergétiques ;
- Remplacement du système de chauffage au gaz pour l'école, cantine et électrique pour bâtiment logement (futur périscolaire) par un système de chauffage centralisé d'origine bio-sourcée, renouvelable...
- Aménagement de nouveaux sanitaires communs entre l'école et la cantine.

Des demandes de subventions ont été faites. Le premier chiffrage réalisé par un bureau d'étude pour une assistance de maître d'ouvrage estime le budget à près de 350 000 € HT.

Une réflexion importante du conseil municipal sera nécessaire pour valider tout ou partie de ses travaux, voire un changement de perspectives.



Création d'une commune nouvelle Saint-Mars-de-Locquenay / Volnay

Évoqués dans les professions de foi des deux communes avant les élections. Une première étape dite "étude de faisabilité de création d'une commune nouvelle" est amorcée afin que les conseils municipaux puissent avoir des éléments d'études fiscales, financières et de gouvernances préalables.

Cela a pour objectifs l'aide à la décision des élus sur la création d'une commune nouvelle mais également l'élaboration d'un bilan d'étape dans la période des deux premières années qui suivent la création de la commune nouvelle.

Une demande de subvention auprès de l'état a été faite dans ce sens pouvant atteindre 50 % du devis total de 9000 € HT. Le reste à charge sera réparti entre Saint-Mars-de-Locquenay et Volnay.

L'objectif de création de commune nouvelle devra tenir le délai de l'horizon du 1^{er} janvier 2025 pour être acceptée par l'État.

"Comme-une", c'est l'image qu'il faut avoir en tête pour résumer : les communes historiques conservent leurs limites territoriales, leur nom, leur Mairie, leurs bâtiments, leurs associations... et forment une seule entité, une **"Comme-une Nouvelle"**.



AUTRES PROJETS

- Mise en vente de l'immeuble sis 8 places de l'église ;
- Rénovation de l'intérieur du Colibri, en particulier les murs de la salle ;
- Aménagement du carrefour du centre du village, sécurisation... ;
- Entretien des bâtiments communaux... ;
- Aménagement et équipements des espaces verts.



L'adressage... dernières étapes

L'adressage de la commune a été réalisé, la base d'adresse nationale réunie l'ensemble des adresses de la commune (habitations, constructions et bâtiments d'exploitation) : <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/72298>

Pour compléter la démarche d'adressage, les pancartes annonçant le nom des voies ont été installées dans le village.

Les habitants concernés par une nouvelle numérotation et/ou un nouveau nom de voie en ont été informés par courrier.

Si un nouveau numéro a été attribué au bâtiment, leurs habitants ont été invités par courrier à venir retirer la 1^{ère} plaque OFFERTE par la commune.

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'oubliez pas de venir la retirer, MERCI.

Transmettez votre nouvelle adresse aux organismes publics et privés.

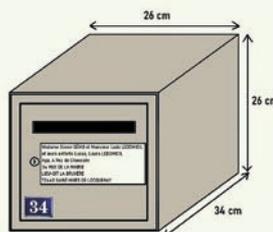


Vous pouvez informer les principaux services publics de vos nouvelles coordonnées sur le site service public à la page sui-

vante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>.

N'hésitez pas à contacter le service gratuit France Services pour vos démarches.

Il appartient aux propriétaires d'apposer sur leurs façades la plaque numérotée, de l'entretenir ou la renouveler si besoin ainsi que de renseigner leurs boîtes aux lettres en conséquence : Noms + adresse.



Boîte aux lettres bien renseignée et à la norme La Poste afin de recevoir votre courrier, vos journaux et vos colis, à la maison ou à votre résidence secondaire.



Numéro, sonnette et boîte aux lettres bien visibles de la voie pour recevoir l'aide des secours, et les livraisons directement des transporteurs et postiers.

La Fibre ...

Fin des travaux

L'ensemble des câbles de fibre optique et points de raccordement ont été installés sur notre commune.

Il appartient à chacun de choisir ou non, de souscrire à une offre fibre en fonction de son besoin.

Si vous n'avez pas internet et ne disposez que d'un téléphone fixe, il n'y a pas d'urgence à souscrire un abonnement fibre. Sur le territoire national, la fermeture de l'actuel réseau cuivre se fera progressivement par zone géographique entre 2023 et 2030. Dans ce cas, votre opérateur prendra contact avec vous pour vous accompagner le moment venu.

Commercialisation et opérateurs

Si vous souhaitez contracter un abonnement fibre en 2023, vous pouvez choisir l'opérateur.

Étape 1 - Vérifier l'éligibilité de votre adresse à la fibre à l'adresse.

- Consultez le site <https://lafibrearrivechezvous.fr/>, bouton "Je teste l'éligibilité de mon adresse"
- renseignez votre adresse, si votre adresse est verte, vous pouvez passer à l'étape 2.
- Si vous êtes locataire, contactez votre bailleur afin que le bâtiment soit raccordé.
- En cas de difficulté un numéro vert est également disponible : **0 800 800 617**.

Étape 2 - Vous pouvez consulter plusieurs opérateurs pour comparer leurs offres et choisir celle qui correspond à vos besoins et à votre budget.

La liste des opérateurs présents sur le réseau est régulièrement mise à jour à l'adresse : <https://lafibrearrivechezvous.fr/les-operateurs-de-services-internet>

Extrait du site :

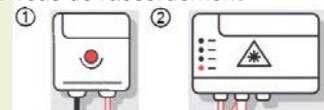


C'est l'opérateur choisi par le client final qui réalisera le raccordement de l'habitation. Cet opérateur sera votre seul interlocuteur durant la durée du contrat (panne...).

Le délai de raccordement est de quelques semaines, cependant pour les points les plus éloignés du territoire ce délai peut être porté à 6 mois.

Étape 3 - Préparer le rendez-vous de raccordement

Généralement le raccordement suit le chemin de la ligne téléphonique



Si vous disposez d'une ligne téléphonique :

- enterrée, vérifier que la gaine est utilisable pour le passage de la fibre optique, (ni bouchée, ni endommagée).
- aérienne, vérifier que le passage du câble est libre de végétation.

À l'intérieur de votre habitation, choisissez l'implantation de la **Prise Terminale Optique®** et du **boîtier fibre optique®** à proximité de votre box, et si possible de votre décodeur télé. Au besoin, préparez leur installation avant le rendez-vous de raccordement avec l'aide d'un artisan.

À éviter : l'implantation en sous-sol, pièces humides, garages, combles et greniers, excepté si vous y disposez de gaines techniques prévues pour.

Étape 4 - Le raccordement

Le jour du raccordement, vous devez être présent ou vous faire représenter par un adulte. L'opération dure en moyenne entre 2 et 4 heures si vous avez bien respecté l'étape 3.

Le Colibri, un bâtiment qui retrouve sa vocation

Le bâtiment appelé successivement Tournesol ou Colibri, situé à l'angle des rues Ferdinand Rondeau et de la Fontaine St Médard a eu plusieurs vocations.

D'abord Hôtel, tenu par la famille Fayet dans les années 20 puis Louis Deneu à partir des années 30, le bâtiment est ensuite devenu un commerce (graineterie et commerce alimentaire), avec toujours une partie "bar". En 1963, c'est Raymond et Lucette Sartini (en photo) qui s'y installent pour ouvrir un commerce que l'on appellerait de nos jours "multi-services". Ils tiendront ce commerce jusqu'au début des années 90. Le bâtiment, racheté par la commune à l'aube en 1995 sera mis en gérance auprès de plusieurs commerçants avant d'être définitivement fermé.

Transformé en salle communale, il sert principalement aux réunions et activités diverses pour le Comité des Fêtes, Génération mouvement (activités de Chant et Danse), école (Dumiste pour la musique), atelier peinture, soirée jeux de sociétés, repas du CCAS.

Cette mise à disposition gratuite pour ses nombreuses activités montre bien l'intérêt d'avoir ce type d'équipement qui permet des échanges et du partage entre les Locquenaysiens.

Après des travaux extérieurs (fermeture de la cour) l'an dernier, c'est au tour de l'intérieur d'être rénové et équipé. Ceci afin de pouvoir le louer de nouveau aux particuliers dans les meilleures conditions pour des fêtes de famille ou entre amis.

La salle est entièrement équipée pour accueillir jusqu'à 70 personnes avec possibilité de vaisselle. Une grande armoire et une étuve de réchauffage complètent l'équipement de la cuisine.



Lucette (à gauche) et Raymond Sartini (à droite)

Tarifs de locations en application de la décision du conseil du 16 novembre 2021

	COMMUNE et hors commune
Sépulture	Gratuit
Vin d'honneur	40€
du vendredi soir au lundi matin	200€
Vaisselle pour 70 personnes	Location couverts, verre, assiette, tasse : 40€
Association	Gratuit



Salle en épis



Salle en ligne



Coté Bar



Cuisine

LES AIDES

CONSEILLER NUMÉRIQUE

UN SERVICE PUBLIC DU NUMÉRIQUE

À vos agendas, pensez à prendre rendez-vous à la mairie d'accueil pour pouvoir participer :

Le mercredi 1^{er} février
 Le mercredi 1^{er} mars
 Le mercredi 12 avril à Saint-Mars-de-Locquenay, de 9h à 12h.
 Le mercredi 13 mai
 Le mercredi 7 juin

Le mercredi 22 février à Volnay, de 9h à 12h.
 Le mercredi 29 mars

Les dates et lieux des interventions suivantes seront disponibles à l'adresse : <https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/culture-loisirs/conseiller-numerique/>

SARTHE AUTONOMIE

"Sarthe Autonomie - Maison Départementale de l'Autonomie" est un lieu d'accueil unique à disposition des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, de leur famille, des professionnels, des associations...

Elle centralise et regroupe aujourd'hui plusieurs services.

Contacts :
 BOULOIRE

3, rue du Collège

02 43 63 30 35

Sarthe Autonomie

Annexe de la Croix de Pierre

2 rue des Maillets
 72000 LE MANS

08 00 52 62 72

sartheautonomie@sarthe.fr

<https://www.sarthe.fr/solidarite-autonomie>



LES ESPACES FRANCE SERVICES

C'est un lieu où les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives et où vous disposerez du matériel informatique nécessaire.

**SERVICE PERSONNALISÉ,
 ACCESSIBLE À TOUS ET
 GRATUIT
 POUR VOS DÉMARCHES DU
 QUOTIDIEN.**

- Vous n'avez pas de connexion internet ou pas d'ordinateur ?
- Vous n'êtes pas du tout à l'aise avec le numérique ?
- Entre internet et vous la connexion ne passe pas ?

- Vous avez besoin d'aides pour vos démarches administratives ?
- Vous souhaitez apprendre à utiliser votre smartphone, votre tablette ou un ordinateur ?
- Quel que soit l'endroit où vous vivez, France services permet aux usagers d'accéder aux principaux organismes de services publics, dans un seul et même lieu à moins de 30 minutes de chez vous.



Des espaces France Services sont ouverts à proximité dans les communes suivantes :

- 1 France Services - Le Breil-sur-Mérisse 02 43 89 83 13
- 2 France Services - Montfort-le-Gesnois 02 43 76 70 25
- 3 Maison France Services - Le Grand Lucé 02 43 76 70 25
- 4 France Services - Parigné-l'Évêque 02 43 76 70 25

Plus d'infos sur :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

- 1 <https://www.lebreil-surmerize.fr/69-mairie/info-mairie-page-accueil/>
- 2 <https://www.cslares.fr/les-services/france-services>
- 3 <http://www.centresocial-legrandluce.fr/centre-services-relais.html>
- 4 <https://www.cc-sudestmanceau.fr/vivre-ici/espace-france-services/>

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Historique de la Forêt du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Mars de Locquenay

Le CCAS a la particularité d'être propriétaire de 115 ha de bois dont 107 ha sur la commune et 8 ha sur la commune de Volnay.

En raison de la pauvreté des sols, ce sont les résineux qui dominent pour 80% et les châtaigniers pour 20%.

L'origine de cette propriété remonte à la Révolution Française avec l'existence d'un Bureau de Charité ayant reçu des biens nationaux inventus et reconnu par un Décret de Napoléon 1^{er} du 24 septembre 1807.

Depuis 1851 (Décret du Second Empire), la forêt est soumise au Régime Forestier et est dénommée Les Sapins des Pauvres.

Par conséquent, sa gestion est définie par un document périodique d'Aménagement Forestier, établi par l'Office National des Forêts. (ONF).

Ainsi, la révision de cet aménagement a été approuvée en 2019 pour une durée de 20 ans et se substitue au précédent aménagement datant de 2005.

Cette forêt est divisée en trois cantons d'une moyenne de 38 ha chacun :

- Canton de la Mazure
- Canton de La Lande
- Canton de Grusson



Les coupes de bois sont principalement destinées à l'industrie (pâte à papier), à la charpente et à la menuiserie. La Chasse, au demeurant réglementée, y est pratiquée.

Un arrêté du Préfet de Région du 22 janvier 2020 confirme que **la forêt du CCAS de Saint-Mars est affectée prioritairement à la fonction de production ligneuse ainsi qu'à la fonction sociale tout en assurant une fonction écologique, dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle (Article 1).**

Enfin, le label **PEFC** est attribué depuis 2013 à cette forêt et certifie sa gestion durable.

Luc TORCHET

Cette année, le CCAS via l'ONF a installé 14 barrières pour réglementer la circulation dans les Sapins des Pauvres. Seuls les secours et les ayants droits pourront les ouvrir. Nous vous remercions de respecter et de faire respecter ce mobilier.

La sécheresse de l'été dernier a mis en alerte tous les propriétaires de forêts dont le CCAS qui craignaient évidemment le feu. Le préfet de la Sarthe a limité puis interdit l'accès à tous les massifs forestiers pendant la période à haut risque. Malheureusement, nous allons probablement revivre ce genre de situation. Nous prions toutes les personnes qui fréquentent la forêt d'être vigilants et de vous renseigner au panneau d'affichage de la mairie pendant ces périodes sensibles. D'une manière plus générale, certains actes et comportements souvent commis par méconnaissance ont des conséquences graves. Vous pouvez lire ou relire la charte de l'amoureux de la forêt. Merci à tous et promenons nous dans les bois.

Patricia Raimbault



ACCUEIL DES FAMILLES UKRAINIENNES

Une mobilisation nationale mais aussi très locale

Le conflit en Ukraine. Même si ce pays d'Europe de l'Est est engagé dans un conflit meurtrier avec la Russie depuis 2014, année où Moscou a annexé la Crimée, l'année 2022 a connu un rebondissement exceptionnel.

Lancée le 24 février, les offensives russes plongent le pays dans un désarroi qui mobilise le pays mais aussi notre commune.

Le 2 mars, un message de l'Association des Maires de la Sarthe et la protection civile pour lancer l'appel aux dons.

La préfecture ayant lancé un appel pour des hébergements d'urgence, le 22 mars le conseil municipal propose la commune comme candidate pour un accueil éventuel de réfugiés ukrainiens par une possibilité de mise à disposition des logements du Presbytère.

Puis tout s'enchaîne, de nouveau un appel aux bénévoles et aux dons pour aménager les deux appartements.

La solidarité de la population bénévole, des élus locaux, des commerçants et artisans a permis d'équiper les deux logements en une semaine. Que tous soient ici remerciés. Chacun se reconnaîtra dans l'action qu'il a pu mener et qui est une vraie réussite solidaire.

Depuis le mardi 5 avril, deux familles ukrainiennes sont logées dans les appartements du presbytère. En tout, ce sont six personnes qui sont arrivées de Dniepro et Kharkiv proche du Dombass et de la frontière russe :

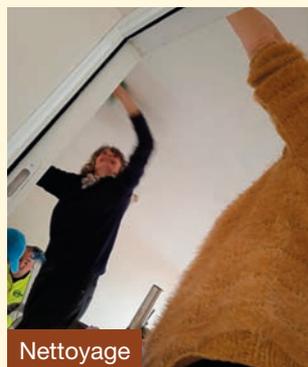
- Tania et son fils Micha de 13 ans, avec également Léna la sœur de Tania
- Génia avec sa fille Sacha de 4 ans et Vika la marraine de Sacha et enfin, Tatiana la grand - mère de Sacha.



Les deux familles



Aide des enfants



Nettoyage



Installation de la gazinière



Installation électroménager



Et on bouge les meubles

Quelle belle réussite pour aider un pays en Guerre !

CRISE HUMANITAIRE UKRAINE LISTE DE DON	
Logistique	
Lits de camp Sacs de couchage Couvertures de survie Vêtements	Matériel électrique (Projecteurs, lampes, radiateurs, générateurs)
Hygiène	
Gels & savons corps Dentifrices Brosses à dents Couches & lait maternisé	Médicaments (non périmés) Rasoirs Mousses à raser Serviettes hygiéniques
Secours	
Gants à usage unique Masques chirurgicaux Matériel de suture Blouses médicales Bandages élastiques Garrots	Lecteurs à glycémie Pansements hémostatiques Pansements Solutions antiseptiques Matériel médical (Respirateur, défibrillateur, moniteur...)
☎ 01 41 21 21 21 ✉ mission.ukraine@protection-civile.org	



Édito

Chères Locquenaisiennes, Chers Locquenaisiens,

Après deux ans de mesures préventives destinées à se protéger contre un ennemi invisible mais implacable, nous avons pu vivre une année presque normale d'un point de vue sanitaire. Presque car ce danger n'est pas totalement éradiqué et il faut toujours rester prudent. Bien sûr, les secteurs sociaux et économiques ont été durement impactés et alors que nous émettions des perspectives de relance, ce conflit à nos portes engendre une inflation record, mais ayez l'assurance que tous les acteurs sont mobilisés pour que la puissance publique apporte des solutions visant à accompagner les entreprises et soutenir le pouvoir d'achat des particuliers. Sans faire preuve d'un optimisme qui serait en décalage avec des situations particulières et difficiles, je crois que notre devoir doit rester celui d'élus responsables, mesurés et décidés.

À l'image de l'adoption par l'assemblée communautaire du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en octobre dernier, après 7 années d'un intense labeur, le travail des élus et des personnels communautaires a été, cette année encore, intensément dédié à toujours plus de cohésion sur le territoire et plus d'efficacité dans les services rendus aux habitants et aux familles de nos 22 communes. De nombreux travaux ont été menés tout au long de l'année, fruit d'une étroite collaboration entre l'exécutif du Gesnois Bilurien et les communes constitutives. Vous retrouverez dans le journal communautaire distribué en fin d'année 2022 un panorama non exhaustif de ce travail.

Ainsi, je voudrais rendre hommage dans ce court message à nos 140 agents communautaires qui au quotidien donnent le meilleur d'eux-mêmes pour assurer leurs missions, parfois difficiles en regard du contexte cité plus haut, y compris ceux dans les bureaux ou sur le terrain souvent dans l'ombre, mais qui ont tous foi dans le service public en donnant le meilleur d'eux-mêmes. Cela peut sembler évident mais il est aussi normal de les mettre à l'honneur car ce sont eux qui mettent en œuvre les décisions politiques et la qualité de leur travail est une assurance de la rigueur et de l'honnêteté nécessaires pour apporter le meilleur service en maîtrisant les moyens mis à disposition. Vous en êtes bénéficiaires, pour bon nombre d'entre-vous, notamment au travers des services de qualité rendus par le personnel communautaire dans les accueils dédiés à la petite-enfance, l'Enfance et la Jeunesse (accueils péri-scolaires entre autres), toujours au plus près des familles et de leurs besoins.

En cette fin d'année 2022, je voulais vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et d'avoir la joie de vous retrouver pour de nouveaux échanges à différentes occasions sur le territoire communautaire en 2023.

André Pigné,
Président de la CdC du Gesnois Bilurien

SERVICE JEUNESSE

Ayez le réflexe « Portail familles »

<https://portail3.aiga.fr/index.php5?client=11084>



OU

<https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/actualites/le-portail-familiales/>



Puis cliquez sur
le bouton

Accès au portail familles

Inscription et réservations des activités de vos enfants : périscolaire, mercredis loisirs, accueils de loisirs, animations, jeunesse et séjours.

Des difficultés pour vous inscrire ou réserver ?

Contactez votre coordonnateur :

Alexandra GUIHARD

02 72 88 40 73

ej.lebreilsurmerize@cc-gesnoisbilurien.fr

LES MOTS FLÉCHÉS

par Jujubier

Jean



À l'initiative de l'Automobile Club de l'Ouest, la première course des 24h du Mans se déroule en 1923. Elle n'a eu de cesse depuis de se développer pour devenir une des plus prestigieuses compétitions automobiles du monde. En 1980, un manceau remporte l'épreuve sur sa propre voiture (ici-bas). Il est le seul constructeur-pilote à avoir remporté la compétition. Quel est son nom ?

PASSE LE TEMPS, EN PATOIS UN SARTHOIS BIEN ÉLEVÉ!		RAMOLLI SPÉCIALISTES DES PROBLÈMES D'ÉVACUATION		FOYERS CHALEUREUX		HORS TENSION FEMMES DE POUVOIRS		CANARD SUR L'EAU SORT EN PLEURANT		EN ORBITE ÇA PLANE POUR LUI
	2					4				
NERUMINE PLUS SOUPE SARTHOISE AU LAIT OU AU VIN				IMPLANTÉE AU MANS DEPUIS 1920 ÇA PREND AUX TRIPES						
						ENFANT SANS FAMILLE SE TIENT SUR LA RÉSERVE			5	
HOLLANDAIS SUR LA ROUTE PIÈCE TRÈS SOMBRE			PREND SUR LUI NETTOIE LE BIDET							NÉ EN 1979 AU MANS, A INCARNÉ LE ROISOLEIL
					PATRONNE PRESSÉE PIÈCES À COCHONS, EN PATOIS			PREMIÈRE PARTIE DE LA MESSE... ÉLEVÉ		
PIÈCES UNIQUES	ORNÉE EN BRODERIE JAMAIS DEUX SANS TROIS			3				BANDE SON ARRIVE EN FIN DE CARRIÈRE...		VÉHICULE FRANÇAIS, VOITURE ANGLAISE
								PAS CLERC DU TOUT ON PEUT Y METTRE UN BÉMOL		
BELLE-ÎLE EN MER REÇOIT L'ARGENT DU TRÉSOR			ÇA VAUT DE L'OR BRÛLÉE OU FOUETTÉE			ÉCURIE MYTHIQUE DES 24H DU MANS RUMINE				1
				UN PRO DE L'ALIMENTATION GONFLÉS						
AFFAIRES DE JUGES		BEAUTÉ ACCROCHEUSE POISSON À COMPTOIR...								
					ÉCLATÉ					
"CAPITALE" DU SAOSNOIS DE LA MAUVAISE FOI										6



© Jujubier

Le résultat de la grille des mots fléchés sera disponible en mairie et sur le site du Gesnois Bilurien <https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/communes/saint-mars-de-locquenay/> dans les documents à partir du 30/01.

LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Ma Baguette

Derrière "Ma Baguette", installée depuis l'automne 2012, il y a Eric et Béatrice Mariette, qui tiennent leur Boulangerie "L'épi d'or" à Bouloire où vous pourrez les retrouver avec tous leurs produits artisanaux en vente directe ou à commander au **02 43 35 40 60**.
Ouverture du magasin et dépôt à Saint-Mars du mercredi au dimanche.



L'ÉPI D'OR

83, rue Nationale - 72440 Bouloire

POISSONNERIE MARCEL

JOEL

TEL: 06.07.24.49.13

TEL: 02.43.44.67.19

A SAINT MARS DE LOCQUENAY :
Place de l'église, les mardis de 15h45 à 16h
72150 MONTREUIL LE HENRI

Vous habitez dans le bourg et ne pouvez vous déplacer ?

Notre poissonnier vous propose de passer commande par téléphone pour vous livrer à domicile lors de son passage au village.



Pizz'mobil

Tous les samedis, sur la place, en face de la mairie de Saint-Mars-de-Locquenay.

Téléphone

07 71 14 07 92

Prestations et services à partir de 17 heures.

Mais aussi, **le mardi** : 1 semaine sur 2, Place - Évallé / Tresson ; **mercredi** : Point vert à Parigné-l'Évêque ; **jeudi** : Parking rond-point de Villaines-sous-Lucé ; **vendredi** : Place Fortier à Villiers-sur-Loir ; **dimanche** : Cellier de la Butte Bouloire.



MADI HAIR

9 rue de la Hune
Saint Mars de Locquenay

Pour tout savoir, retrouvez moi sur

Facebook, Tik Tok,
Instagram, WhatsApp

06 41 26 96 98

✉ madi-hair-72@orange.fr

Fabrication artisanale de perruques en cheveux humains 100% naturels



Siret : 912.207.339.00017

SAS Les Décors de Lucie

est une entreprise de peinture bâtiment créée le 1^{er} avril 2017 et dirigée par M. et M^{me} Chesneau. Installée dans le village de Saint Mars de Locquenay, celle-ci propose plusieurs services :

- peinture intérieur, extérieur ;
- divers revêtements décoratifs (papier peint, fibre de verre, patente, enduit décoratif...).

Site : <http://lesdecorsdelucie.com/> • Facebook : [lesdecorsdelucie](https://www.facebook.com/lesdecorsdelucie)
Tél. : 02 43 35 02 32 ou 06 29 85 57 09
Mail : lesdecorsdelucie@orange.fr



Conseils et devis gratuit !

Bois Naturel

révélez votre vraie nature...

Clôtures, portails, jardinières, treilles, pergolas, bancs, ponts, niches, etc. réalisés manuellement et sur mesures, en châtaignier brut et écorcé, provenant de forêts locales exploitées durablement. C'est donc un produit respectueux de l'environnement. Mes réalisations prendront une teinte grisée en vieillissant, et apporteront la chaleur du bois et le charme d'antan à vos jardins et maisons pendant de longues années...

Atelier à Volnay • Eric Manouvrier au **06 30 70 13 24**

Plus d'infos et photos sur www.boisnaturel72.com



EURL DG CONFORT

Entreprise de menuiserie, isolation et plaquiste, certifiée RGE (Eco-artisan), neuf et rénovation.



Téléphone : 07 50 25 25 97

Mail : dgconfort@gmail.com

Site web : www.dg-confort.fr

Gérant : Damien Gautelier



Les Jardins de Grusson

Légumes de saison

Maraîchage bio et diversifié

Vente à la ferme les vendredis 16h30 - 19h



14 Route du Grand Lucé
Lieu-dit Grusson
72440 Saint-Mars-de-Locquenay

Tél. : 06 81 74 49 21

lesjardinsdegrusson@gmail.com

<https://www.local.bio/producteur/les-jardins-de-grusson>

<https://www.facebook.com/lesjardinsdegrusson/>

Infos légales

Éditeur :
Commune de Saint-Mars-de-Locquenay

Directeur de publication :
Vincent Barrais Maire
Photos et illustrations :
Mairie - Freepik.com

Numéro ISSN de la publication : en cours

Mis en page et
imprimé par : 
www.imprimerie-numeriscann.fr

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

Mois	Associations (Commune)	Dates et nom de la manifestation
JANVIER	Mairie de Saint Mars de Locquenay	• 21 janvier - 10h30 : Vœux du Maire / Galette des Rois
	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Janvier : Vente de Gâteaux / Bijoux
FÉVRIER	Comité des fêtes de Saint Mars de Locquenay	• 18 février : Jambon à l'Os - salle des fêtes de Bouloire
	Mairie de VOLNAY	• Mercredi 22 février : Permanence mensuelle du Conseiller numérique (sur inscription), de 9h à 12h
MARS	Association Loisirs et Culture de Saint-Mars-de-Locquenay	• 10 mars : Assemblée Générale
	Mairie de Saint Mars de Locquenay	• 19 mars : Ramarchage "on marche et on ramasse"
	Mairie de VOLNAY	• Mercredi 29 mars : Permanence mensuelle du Conseiller numérique (sur inscription), de 9h à 12h
AVRIL	Mairie de Saint Mars de Locquenay	• 5 avril : 2 ^{ème} Troc Plante
	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Dimanche 16 avril (après-midi) : Loto avec Éric Animation Loto
MAI	Comité des fêtes de VOLNAY	• 6 mai : Venue de la Cie Jamais 203 pour son spectacle "Arrêts sur Images" dans les rues de Volnay
	Mairie de Saint Mars de Locquenay	• Cérémonie du 8 mai avec les AFN et UNACITA
	Comité des fêtes de Saint Mars de Locquenay	• 26 mai : Parade des Kopes • 27 et 28 mai : 24 Heures de la Bille • 28 mai : Vide grenier au terrain de Vaudoire
	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Mai : Vente de gâteaux et saucissons
	Mairie de Saint Mars de Locquenay	• Vendredi 16 juin : Concert de Jazz
JUIN	Comité des fêtes de VOLNAY	• Vendredi 23 juin : Fête de la Musique
	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Dimanche 25 juin : Kermesse de la fête des écoles à l'école de Volnay • Juin : Vente de gâteaux et saucissons
	Mairie de Saint Mars de Locquenay	• 27 août : Fête du village (ancien Marché à l'ancienne)
SEPTEMBRE	Mairie de Saint Mars de Locquenay	• 16 - 17 septembre : Journées du patrimoine
	Comité des fêtes de Saint Mars de Locquenay	• 10 septembre : Randonnée pédestre et VTT - Départ terrain de Vaudoire • 23 septembre : Assemblée générale du Comité des fêtes - salle du Colibri
OCTOBRE	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Octobre : Vente de Chocolats et sapins de Noël
NOVEMBRE	Mairie de Saint Mars de Locquenay	• Cérémonie du 11 novembre 2023 avec les AFN et UNACITA • Repas du 11 novembre du CCAS
	A.P.E. Association des Parents d'Élèves	• Novembre : Vente de Chocolats et sapins de Noël
DÉCEMBRE	Comité des fêtes de Saint Mars de Locquenay	• 17 décembre : Arrivée du Père Noël - Départ place de l'église de Saint-Mars-de-Locquenay vers salle du football de Volnay.

Nos rendez-vous mensuels

	Génération Mouvement	<ul style="list-style-type: none"> • Les vendredis après-midi : Pétanque - Square des Tilleuls • Les mardis après-midi : Chant et Danse au Colibri
	Mairie de Saint Mars de Locquenay	<ul style="list-style-type: none"> • Permanence mensuelle du Conseiller numérique de 9h à 12h, (sur inscription en mairie) les mercredis 1^{er} février, 1^{er} mars, 12 avril, 3 mai et 7 juin. • Les 1^{ers} vendredis soir de chaque mois : Soirées Jeux de société au Colibri